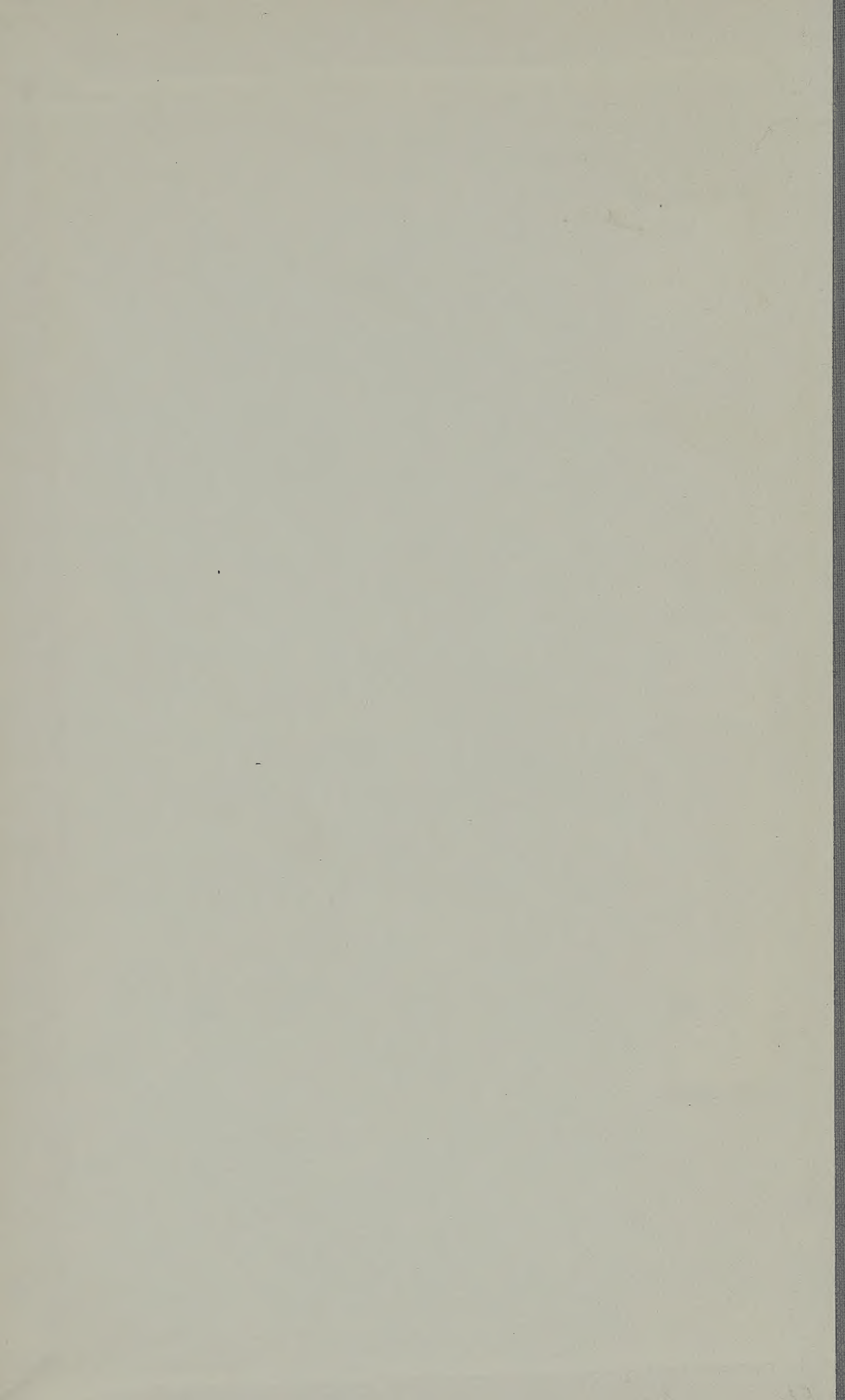
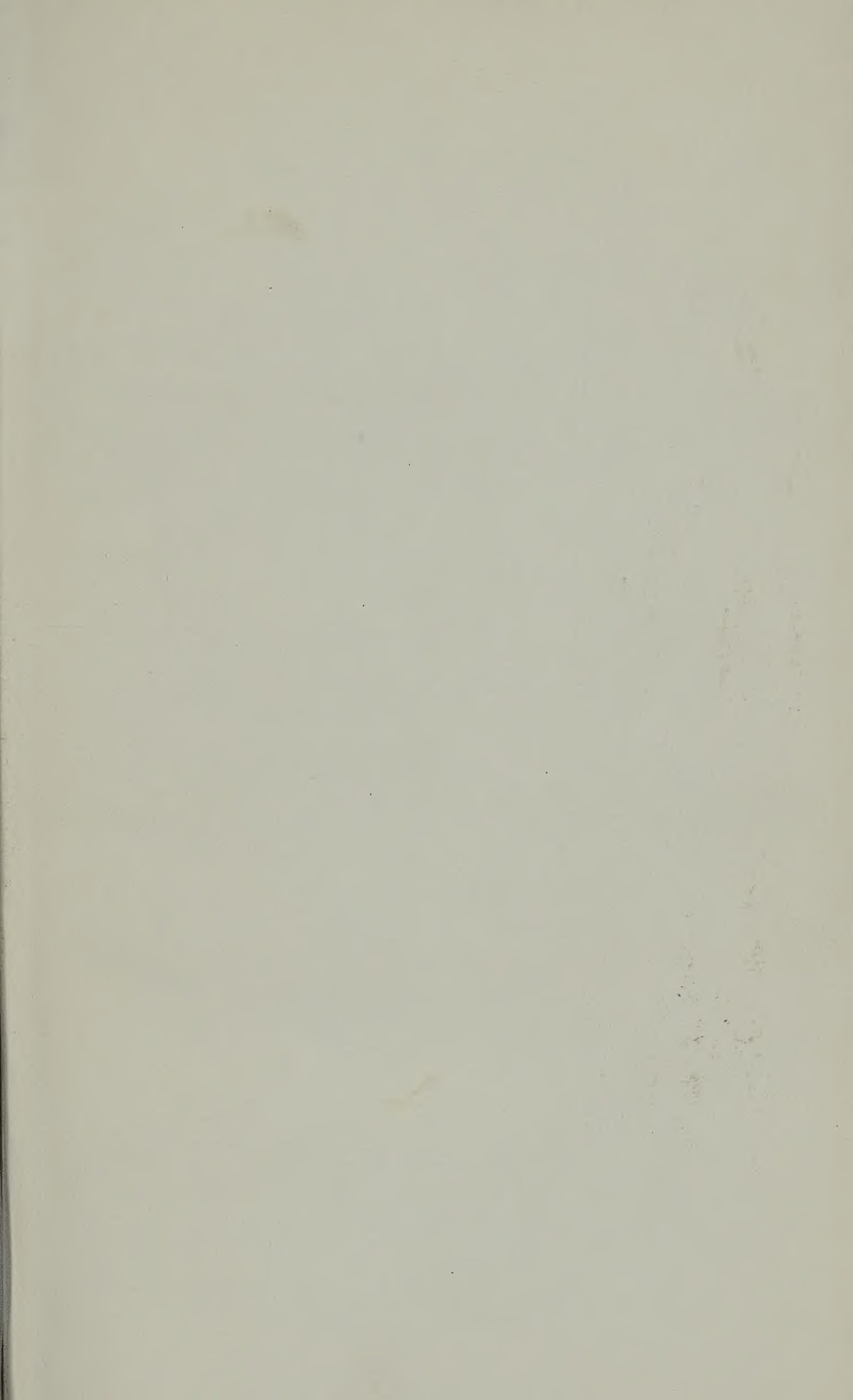
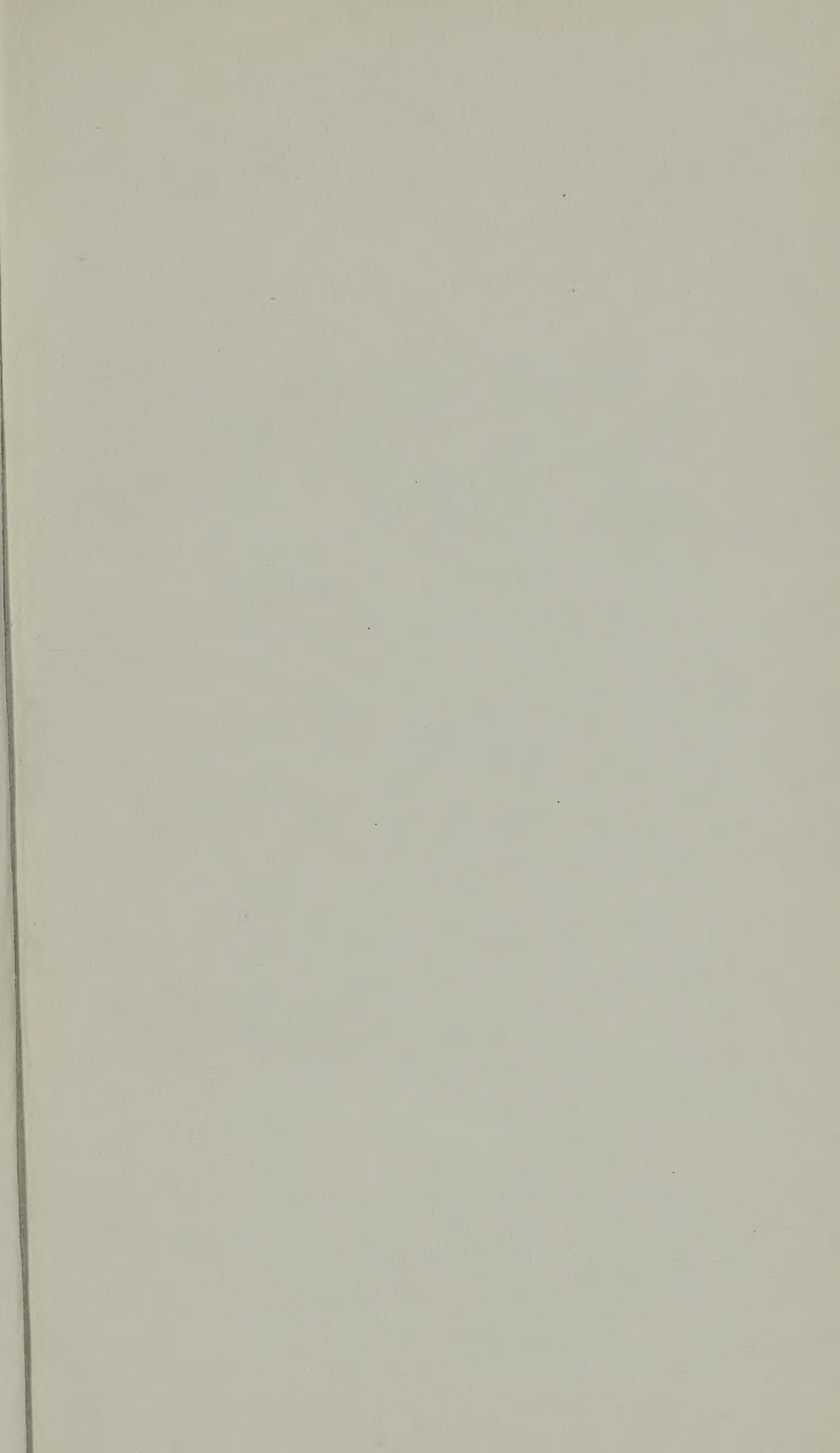




R. CHASSAING 1969





LE

ÉDECINS D'AVIGNON

A l'Académie de Vaucluse

EN 1801

J.-C. PANCIN (1743-1808), J.-B. ANTOINE PAMARD (1763-1837)

PAR

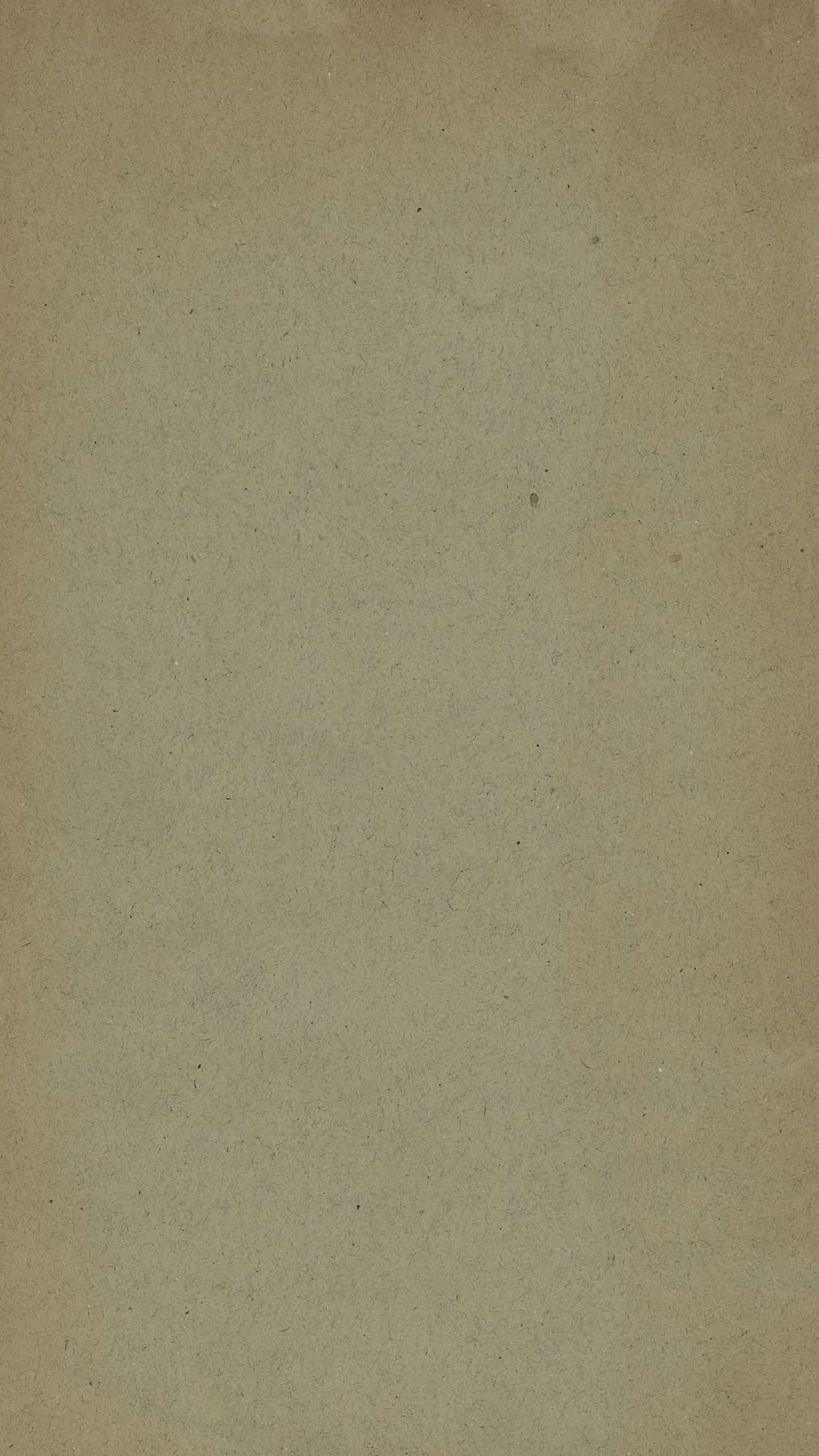
Le Dr P. PANSIER, d'Avignon.





AVIGNON
FRANÇOIS SEGUIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
11, rue Bouquerie, 11

1901



LES

MÉDECINS D'AVIGNON

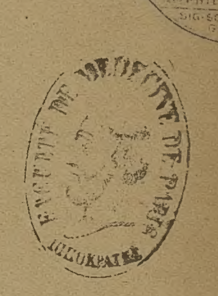
A l'Académie de Vaucluse

EN 1801

J.-C. PANCIN (1743-1808), J.-B. ANTOINE PAMARD (1763-1837)

PAR

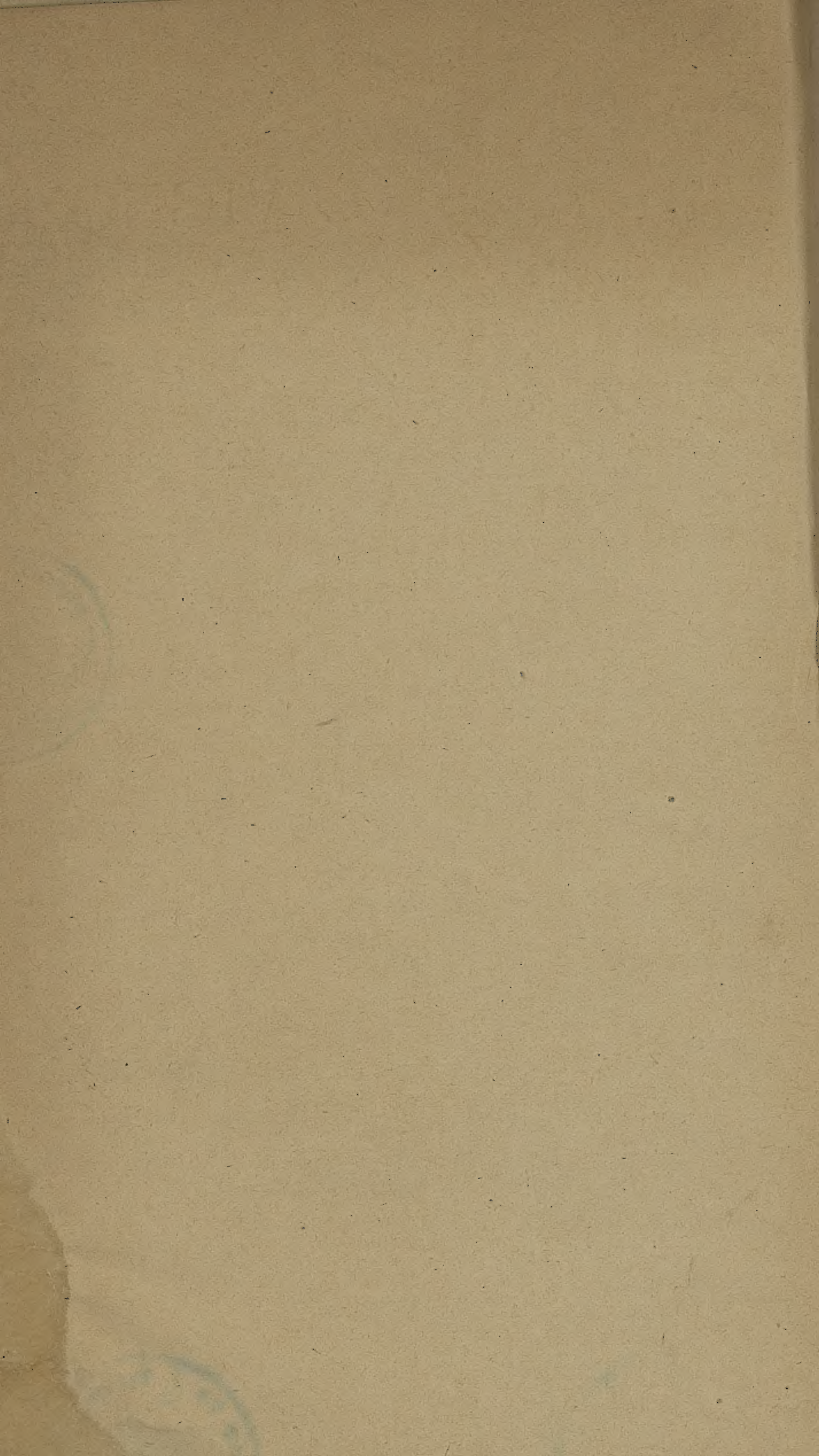
Le Dr P. PANSIER, d'Avignon.





AVIGNON
FRANÇOIS SEGUIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
11, rue Bouquerie, 11

1901

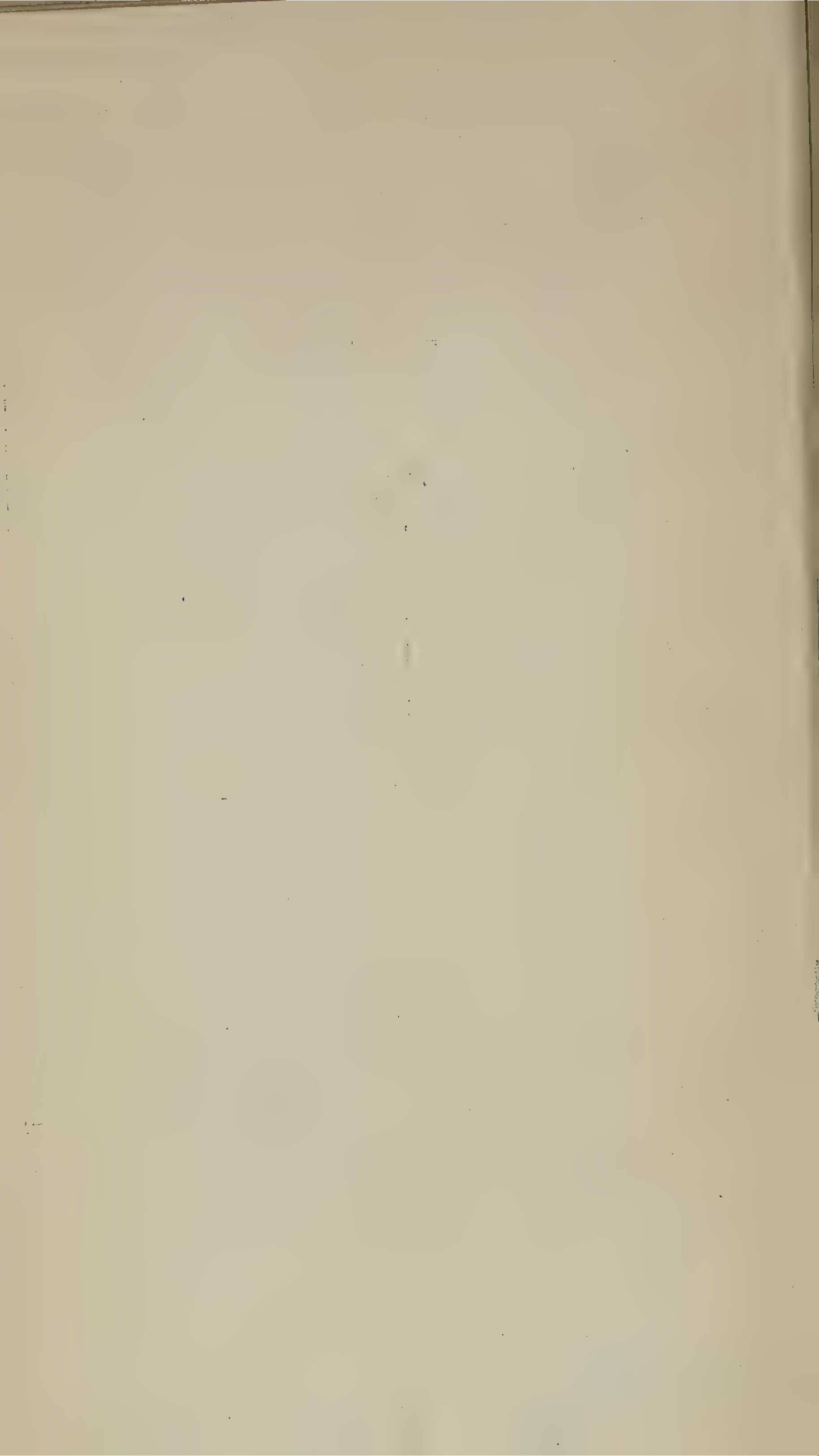


JEAN-BAPTISTE-ANTOINE-BÉNÉZET PAMARD

(1763-1827)

D'après le portrait peint par son père.





Société de Médecine de Paris

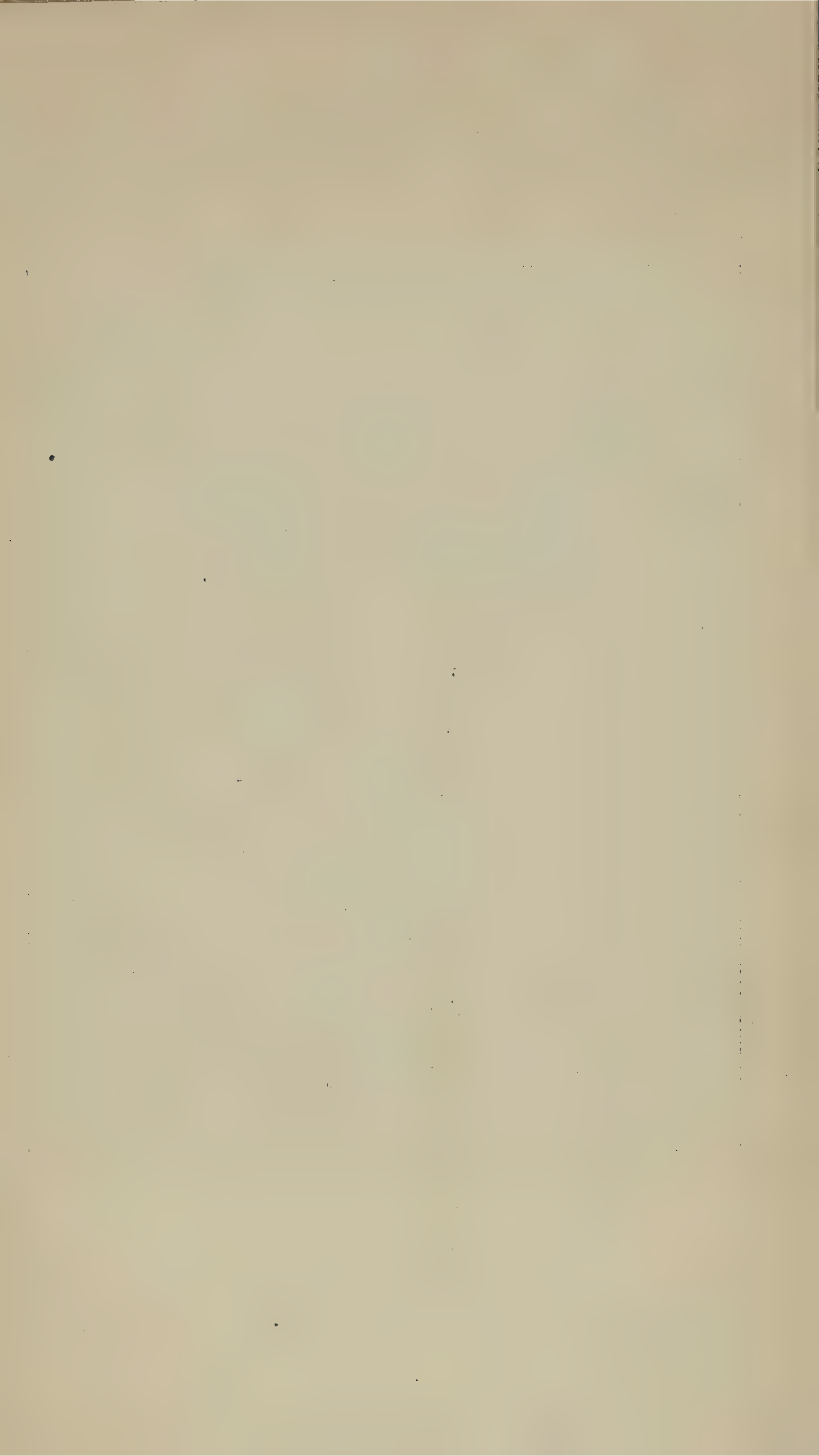
Séance du sept Messidor An 12 de la République Française le 26 Juin Mil huit cent quatre

La Société de Médecine de Paris librement instituée le 2 Germinal An 4e de la République Française 22 Mars 1796, d'après le rapport de ses Commissaires, admet Monsieur Pamard Docteur en Medecine à Avignon.
en qualité de Membre associé National.

Sédillot D. M.
Secrétaire Génl

[illegible]
Président





Les Médecins
à l'Académie de Vaucluse en 1801

(J.-C. PANCIN ; J.-B.-A.-B. PAMARD),

PAR M. LE Dr PANSIER.

I.

La Faculté de médecine d'Avignon officiellement ne disparut qu'à la Révolution ; mais, en réalité, elle était morte avant que la Convention eût supprimé les Universités par la loi du 19 août 1792. Les étudiants avaient déserté son enseignement, et elle était devenue un centre d'étude et de réunion plutôt qu'un corps enseignant.

Pendant la tourmente révolutionnaire, les débris du corps médical eurent une destinée variable : les uns, comme Voulonne, Gastaldy, furent contraints de se soustraire par la fuite au sort que leur réservait la sommaire justice des soi-disant patriotes ; quelques-uns furent seulement jetés en prison, comme Calvet ; d'autres, plus heureux, comme Pamard et Pancin, en furent quittes pour quelques vexations.

Une fois la paix et la tranquilité rendues au pays, quelques hommes instruits songèrent à fonder une société qui réunirait l'élite intellectuelle du département.

Si l'idée ne vint pas de lui, du moins les premières démarches dans ce sens furent faites par le représentant d'une vieille famille chirurgicale d'Avignon, par Jean-Baptiste Pamard.

Le Lycée de Vaucluse tint sa première séance le 2 vendémiaire an x (22 septembre 1801) : il commença par changer son nom en

celui d'Athénée de Vaucluse (1). Cette Société comprenait trois classes et six sections. Dans la section des sciences médicales figuraient : un pharmacien, Guérin père ; deux chirurgiens, Pamard et Sauvan ; trois médecins, Guérin fils, Voulonne et Pancin (2).

II.

Guérin père (Joseph-Raymond, 1745-1836), pharmacien de son état, était un physicien remarquablement ingénieux. Il s'occupa d'électricité médicale : plusieurs mémoires de lui ont paru dans le *Journal d'histoire naturelle ou la Nature considérée sous ses différents aspects,* publié par Bertholon et Boyer (Paris, 1787-1789, 9 vol. in-8°). Il communiqua à la Société de médecine d'Avignon la guérison d'une paralysie du muscle releveur de la paupière droite, causée par un coup violent. L'affection, qui avait déjà été traitée sans succès par les remèdes rationnels, guérit en dix jours d'électrisation au moyen de pointes métalliques (électricité statique). A la même Société, Guérin communiqua l'observation curieuse d'une plaie qui, chaque année à la même époque, se rouvrait, suppurait quelques jours, puis se cicatrisait spontanément. A l'Athénée, il communiqua de nombreux mémoires, dont un, sur les brouillards, fut l'occasion, pour Hyacinthe Morel, secrétaire perpétuel de l'Athénée, professeur de littérature et poète attitré de toutes les célébrités avignonaises, de lui adresser une longue et filandreuse épître.

Guérin fils (Joseph-Xavier-Bénézet, 1775-1850), avait suivi les cours de la Faculté de Montpellier. Ses premières études le portèrent vers la botanique, et, en 1798, il envoya à la Société de médecine de Lyon un mémoire sur les propriétés hygrométriques du *lichen duplicatus* de Linné (3). Il fut bientôt nommé médecin en chef de l'hôpital, où, le 3 juillet 1810, il inaugurait un cours de médecine pratique.

Le rôle de Guérin a surtout consisté à seconder Pamard dans la propagation de la vaccine. Le *Courrier d'Avignon,* du 21

(1) En 1814, l'Athénée changea son nom prétentieux contre celui plus simple d'Académie de Vaucluse.

(2) Barjavel (*Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse,* Carpentras, 1841, 2 vol. in-8°) donne des articles bio-bibliographiques assez complets sur Voulonne et Guérin père et fils ; il ne cite ni Pancin, ni Sauvan, et son article sur J.-B.-A.-B. Pamard est rempli d'inexactitudes.

(3) Un placement de lichen passant de l'humidité à la sécheresse absolue varierait, d'après Guérin, du sixième de sa longueur.

septembre 1809, s'exprime ainsi sur le compte de Guérin : « Le chef de cet apostolat est, parmi les officiers de santé, M. le docteur Guérin, médecin de l'hôpital d'Avignon, homme rempli de désintéressement. Il a rédigé un petit catéchisme qui porte la conviction dans tous les esprits, parce qu'il y parle aux sens autant qu'à la raison : voilà pour les papas. Quant aux enfants, ils regimbent d'abord, ils pleurent ; mais les caresses de M. Guérin commencent la conversion, les dragées font le reste. C'est au point que les enfants subissent l'opération quelquefois en riant et regardent la lancette comme un joujou. »

Guérin fut aussi un littérateur (1) ; il cultivait les Muses, et, en

(1) Voici la liste complète de ses œuvres :

1° *Essai d'histoire naturelle et de médecine*, ouvrage périodique par les citoyens G. et Waton, médecins. 3 vol. in-12, Carpentras, 1798.

2° *Fragment d'une topographie physique et médicale du département de Vaucluse*. Montpellier, in-8°, 1802.

3° *Discours sur l'étude de la médecine*. Montpellier, in-8°.

4° *Réflexions sur la vaccine*. Avignon, 1802, in-8°.

5° *Réflexions sur l'inoculation moderne, suivies de l'instruction de Jenner*. Avignon, 1803, in-8°.

6° *Rapport sur la vaccination générale de l'arrondissement d'Orange*. Avignon, 1810, in-8° de 92 p.

7° *Réflexions sur la vaccine*. Orange, sans date.

8° *Mémoire sur un cas de tétanos somnambulique*. Mémoire communiqué à l'Athénée de Vaucluse, 16 septembre 1801.

9° *Des dangers des innovations en médecine*. Mémoire communiqué à l'Athénée de Vaucluse, 19 septembre 1802.

10° *Rapport sur les maladies régnantes* (en collaboration avec le docteur Nicolas, ancien médecin des armées), lu à la Société de médecine d'Avignon, le 19 septembre 1802.

11° *Mémoire sur le décroissement des températures souterraines en raison de la hauteur des lieux sur le niveau de la mer*. Avignon (?).

12° *Le tombeau de Laure*, Avignon, 1804, 1er vol. des Mémoires de l'Athénée de Vaucluse.

13° *Description de la fontaine de Vaucluse, suivie d'un essai d'histoire naturelle de cette source, et d'une notice de la vie et des écrits de Pétrarque*. Avignon, 1804, in-12, et 2e édit., 1813, in-12.

14° *Discours sur l'histoire d'Avignon*. 1807, in-12.

15° *Vie d'Esprit Calvet, suivie d'une notice sur ses ouvrages et sur les objets les plus curieux que renferme le musée dont il est le fondateur*. Avignon, 1825, in-12.

16° *Voyage à la Grande-Chartreuse et à la Trappe d'Aiguebelle, suivi d'une notice sur les pétrifications des environs de Saint-Paul-les-trois-châteaux*. Avignon, 1828, in-12.

17° *Panorama d'Avignon, de Vaucluse, du Mont-Ventoux et du col du Longet, suivi de quelques vues des Alpes françaises*. Avignon, 1829, in-12.

18° *Mesures barométriques, suivies de quelques observations d'histoire naturelle et de physique faites dans les Alpes françaises, et d'un précis de météorologie d'Avignon*. Avignon, 1829, in-12.

19° *Observations sur le plus ou moins d'exactitude des mesures barométriques prises à de grandes distances du baromètre sédentaire, suivies de quelques recherches sur la*

1810, il souhaitait la bienvenue au nouveau préfet de Vaucluse par une pièce en vers, qui n'est, hélas ! guère supérieure aux productions en ce genre de l'Homère avignonais, Hyacinthe Morel :

POÉSIE ADRESSÉE AU BARON DE STASSART,

DANS LA SÉANCE OU IL FUT NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE.

Toi, des infortunés le protecteur, le père,
Toi qu'on aime partout, que partout on révère,
Daigne en ce jour heureux applaudir à mes chants,
De mon cœur ils sont les accents.
Je le sais, il est téméraire
De m'élever jusques à toi,
Je ne chantai jamais ni prince, ni bergère,
Ni héros, ni vainqueur, ni roi,
Mais tu parus, Goswin, et je connus un HOMME.
Je vis en toi seul réunis
Et les sages d'Athène et les sages de Rome
Et l'urbanité de Paris.
Tu nous peignis la bienfaisance
Sous les traits les plus séduisants ;
Partout les vieillards, les enfants,
S'applaudissaient de ta douce présence.
Tu bannis à jamais ce fléau destructeur (1),
Toujours devant tes pas naissait le vrai bonheur.
Oh ! quelle douce jouissance]
Pour tes amis et pour ton cœur !
Quel plaisir au-dessus du nôtre !
Tu réunissais les époux
Que couronnait l'amour, mais que le sort jaloux
Tenait éloignés l'un de l'autre.
On vit souvent couler tes pleurs,
Ils se mêlaient à ceux de la misère,
Et tout en prodiguant ton or et les faveurs,
Tu nous gardais un cœur de père.

pente du Rhône à la mer, et sur la pression moyenne de l'atmosphère au niveau de la Méditerrannée. Avignon, 1829.

20° *Observations météorologiques faites à Avignon, suivies d'un tableau monographique des taches du soleil, et de quelques considérations sur l'aspect physique du globe lunaire*. Avignon, 1839, in-18.

21° *Observations faites à Visan (Vaucluse) relatives à l'éclipse totale de soleil du 3 juillet 1847*. Orange, 1847, in-32.

22° *Preuves de la vérité et de l'excellence du christianisme, d'après les auteurs sacrés et profanes*. Avignon, 1839, in-12.

23° *Abrégé de l'histoire d'Avignon, à l'usage des voyageurs et des personnes qui désirent trouver réunis dans un petit nombre de pages les événements les plus mémorables de cette histoire*. Avignon, 1841, in-16.

(1) Variole.

Ferme soutien des bonnes mœurs,
Autant la vertu respectable
Trouvait un défenseur en toi,
Autant le vice méprisable
Craignait l'empire de ta loi.
Bientôt la prompte renommée
S'enorgueillit de tes hauts faits,
NAPOLÉON sourit à tes nombreux bienfaits
Et nous joint à ta destinée.
Alors protecteur plus puissant
Des pauvres, des vertus, des beaux-arts, du talent,
On ressentit partout ton heureuse influence
Et ton souffle vivifiant.
Un fleuve impétueux ravage en vain nos plaines ;
En vain la fureur de ses eaux
Arrache au laboureur le tribut de ses peines;
Tes bontés soulagent ses maux.
Regarde devant toi le temple de mémoire,
Poursuis avec ardeur tes desseins généreux :
Clio de tes bienfaits racontera l'histoire,
En t'offrant pour modèle à nos derniers neveux (1).

Un mauvais médecin peut faire un bon architecte, dit Boileau, mais plus généralement un bon médecin ne fait qu'un mauvais poète.

Voulonne (Ignace-Vincent, 1738-1807) eut une existence tourmentée : né en Espagne, il fut amené chez les Jésuites de Lyon. Il y fit son éducation et y enseigna les mathématiques. A la suppression de la Compagnie, ne se trouvant engagé par aucun vœu, il étudia la médecine et se fit immatriculer à l'Université d'Avignon, le 4 avril 1764. Nous le voyons ensuite deux fois titulaire de la chaire de médecine (de 1775 à 1781); il occupa six ans la chaire d'anatomie, trois ans celle de botanique. Ses relations d'amitié avec les infâmes aristocrates l'obligèrent à fuir en 1791 le zèle des bons patriotes : il émigra avec son ami le marquis de Lavalette. Retourné dans sa patrie, il prit une place honorable dans le corps médical, et en 1802, à la fondation de la Société de médecine d'Avignon, Voulonne fut porté à la présidence, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il mourut en 1807, vice-président de l'Athénée de Vaucluse, qui délégua Hyacinthe Morel pour lui consacrer un pompeux panégyrique.

On a de Voulonne deux mémoires de médecine (2), sans grand

(1) Le *Courrier d'Avignon*, 1er nov. 1810.

(2) *Quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, et celle-ci à l'agissante*, etc. Avignon, 1776, in-8°, traduit en allemand par Gebhardt. Vienne, 1798.

Caractères des fièvres intermittentes et circonstances dans lesquelles les fébrifuge

intérêt aujourd'hui. Voulonne était aussi très bon musicien : très ferré sur le contrepoint, il avait imaginé de réduire la musique en système décimal. On raconte, au sujet de sa facilité à écrire, l'anecdote suivante : Voulonne, un soir, se laissa entraîner au jeu et perdit 400 livres. Cette perte dérangeait considérablement l'équilibre de son budget, sa fortune étant fort modique. Rentré chez lui, il se souvint que l'Académie de Dijon avait mis au concours un sujet de médecine, avec la perspective d'un prix de 400 livres pour le lauréat. Mais le terme était proche, et Voulonne n'avait devant lui que deux jours. En deux jours le mémoire fut terminé, et il décrocha le prix.

Quant à Hiéronime Sauvan, comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire. Il était fils de François Sauvan, « associé de maître Giraud, un de nos chirurgiens », dit le *Livre de réception des maîtres en chirurgie de cette ville d'Avignon*. François Sauvan fut reçu chirurgien le 30 juillet 1747 ; il fut nommé procureur de la corporation en 1749. Hiéronime, son fils, fut reçu chirurgien le 8 juin 1775 (1). Ce devait être un modeste mais dévoué praticien, adonné à son art, sans ambition ni cure de grandeurs.

Nous passons rapidement sur les quatre premiers représentants du corps médical à l'Athénée ; les deux derniers, Pancin et Pamard, vont nous arrêter plus longuement.

III

Jean-Claude Pancin naquit à L'Isle-sur-Sorgue vers 1743 ; il commença son éducation médicale à Montpellier, où il présente, en mars 1762, une thèse, *pro baccalaureatus gradu consequendo*, intitulée : *De tertiana*. Nous le trouvons ensuite terminant ses études à Paris ; là, en 1765, il rédige l'*Index plantarum horti regii Parisiensis, sub professore Bernardo de Jussieu*. C'est en 1767 qu'il vient se fixer à Avignon. Il est agrégé à la Faculté le 7 novembre de la même année. Le 13 septembre 1768, il est appelé à professer l'anatomie. Deux ans après, il est chargé du cours de botanique. Pancin fut rappelé trois fois à cet enseignement, en 1774, en 1780,

doivent être employés. Avignon, 1786, in-8°. — Ces deux opuscules sont ses mémoires couronnés par l'Académie de Dijon en 1776 et 1782.

(1) *Le livre de réception des maîtres en chirurgie de cette ville d'Avignon*, manuscrit de la Bibl. du Musée Calvet, fol. 125 b et 99 b.

Sauvan père vivait en 1791, et nous trouvons sa signature parmi celles des personnes de l'art appelées à assister à l'exhumation des victimes de la Glacière.

en 1784. En 1787, il abandonne la chaire de botanique pour devenir titulaire de la chaire de médecine jusqu'en 1790 (1).

Pancin fut, en réalité, le dernier professeur de médecine de la Faculté, quoique officiellement Vicary (2) ait été titulaire de la chaire après lui (de 1790 à 1792). Mais nous savons que durant l'année scolaire 1788-1789, la Faculté ne comptait plus qu'un étudiant; l'année suivante, les cours furent suspendus, faute d'auditeurs. La dernière année, 1790-1791, est marquée par les massacres de la Glacière : professeurs et élèves ont disparu, soit qu'ils se cachent au zèle des patriotes, soit qu'ils aient fui l'inhospitalité du nouveau régime, où, nous raconte Pierre Pamard, « on bourre de coups de crosse les honnêtes gens et on les incarcère, mais toujours au nom de la liberté ».

Le 28 août 1792, l'Université d'Avignon remettait entre les mains de la municipalité sa masse d'argent, dernier signe de sa puissance et de son existence.

Pancin fut nommé médecin de l'hôpital vers les dernières années du siècle. Nous le voyons, en 1804, délégué par la Société de médecine pour être adjoint au citoyen Gueyrard, chargé d'aller étudier la maladie contagieuse qui sévit dans l'hôpital et les prisons d'Orange, et nommé, avec Pamard, Voulonne, Brunel et Guérin fils, membre de la commission de vaccine. Il mourut le 19 février 1808.

Pancin fut un modeste et un travailleur : « Il cultivait son art et les lettres dans l'ombre du cabinet et dans une sorte d'obscurité physiologique, nous raconte l'auteur anonyme de sa nécrologie à l'Athénée de Vaucluse. Étranger à toute espèce d'intrigues, exempt de ce charlatanisme de mots et de manières qui constitue le mérite des médecins qui n'en ont point, il attendait chez lui, dans le silence du travail, la confiance que les empiriques attirent à grand bruit. Latiniste érudit, il parlait et écrivait la langue de Cicéron avec une élégance d'expression qui devient plus rare de jour en jour. »

(1) Laval, *Histoire de la Faculté de médecine d'Avignon*. Avignon, Seguin frères, 1889, *passim*.

(2) Dominique-Isidore Vicary, de Châteaurenard en Provence, prit sa première inscription à la Faculté de médecine d'Avignon en octobre 1758; il est reçu docteur en 1761. Il a été titulaire des chaires de botanique (1768, 1778, 1782), d'anatomie (1787), de médecine (1772, 1790). En 1804, il figure à l'Athénée de Vaucluse comme membre honoraire. Je ne connais de lui rien en dehors de sa thèse : *De lymphae secretione, natura et usu*. Avignon, 1761, 20 pages.

Pancin n'a rien publié, mais a laissé de nombreux manuscrits, dont voici la liste complète :

1° Index plantarum horti regii Parisiensis anno 1765, sub Bern. de Jussieu.
2° Cours de botanique, deux volumes.
3° Journal de mes malades, 1793-94-95.
4° Tractatus de febribus.
5° Mémoire sur les fièvres exanthématiques.
6° Tractatus de morbis pulmonum chronicis.
7° Aphorismi de materia medica.
8° De obstipitate tractatus.
9° Tractatus de hypopio.
10° Recueil de remèdes nouveaux contre les maladies vénériennes proposés par J.-C. Pancin.
11° Catalogus plantarum in horto botannico Avenionensi nascentium, anno 1783.
12° Traité de l'asthme.
13° Remarques sur le cours des maladies de M. de Chirac, un fort vol. in-8°.
14° Duo materiae medicae tractatus, quorum primus gallico idiomate a domino Venel, alter vero latine conscriptus a domino de Sauvages, professoribus illustrissimis in universitate medicinaé Monspelliensi, anno 1763. Un fort vol. in-8°.
15° Un volume de discours académiques prononcés par Pancin aux réceptions des docteurs.

Pancin rapporta de Paris, où il avait suivi les cours de Bernard de Jussieu, le goût et l'amour de la botanique. Nous possédons de lui un volumineux manuscrit (cours de botanique en 2 volumes de 600 pages chacun) qui se lit encore avec intérêt. Mais son œuvre principale, celle à laquelle il travailla toute sa vie, c'est son herbier. Cet herbier précieux, en mourant, il le légua à l'hôpital avec sa riche bibliothèque ; *margaritae ante porcos,* son herbier et ses livres gisent à cette heure dans un grenier de l'hôpital, rongés par les vers et les rats.

Nous ne suivrons pas actuellement Pancin dans l'étude de ses ouvrages de médecine ; arrêtons-nous un moment sur ses discours académiques, qui vont nous faire revivre la vie de la vieille Faculté.

Reportons-nous cent ans en arrière, et assistons à une séance de réception au doctorat en 1785. Dans l'amphithéâtre de la Faculté, le promoteur prend place sur la chaire magistrale ; le récipiendaire est assis devant lui sur une chaire basse. Le primicier, représentant du légat du pape, siège en face, entouré de tous les docteurs de la Faculté. C'est Pancin qui est le promoteur, revêtu de l'épitoge, coiffé du bonnet carré, qui fait mieux ressortir sa figure monacale douce et paterne, et il prononce son discours sur le rôle du médecin (*de medici officio*) : « Plus la profession d'un ouvrier est utile à l'humanité, plus on demande à cet ouvrier

d'adresse et d'habileté ; aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'on attende du médecin la connaissance approfondie des sciences, pour remplir dignement la lourde tâche qui lui incombe (1). » Entrant ensuite dans l'examen des diverses doctrines médicales : « Repoussons loin de nous, dit-il, ces doctrines bâtardes et fausses, conçues par des cerveaux maladifs, engendrées par la soif de l'or et des richesses, nourries par l'ignorance, entretenues par l'aveugle crédulité populaire (2). » Ces doctrines bâtardes, auxquelles fait allusion Pancin, ce sont, il nous le dit ensuite, l'uromancie, l'art de reconnaître les maladies à l'inspection des urines, à leur goût, à leur couleur ; l'haematoscopie, qui repose sur le même principe, substituant le sang à l'urine ; la chiromancie, qui est l'apanage des charlatans.

Pancin explique ensuite comment les différentes branches de la médecine s'embrassent et se complètent : « L'anatomie d'abord, souillée de sang humain, mais cependant si utile à l'homme : elle déchire les dépouilles mortelles de l'être humain, sans porter l'insulte ni l'outrage dans les corps qu'elle disséque ; elle va chercher dans le cadavre les secrets de la vie ; elle dévoile les arcanes des organes des morts pour en faire naître la guérison des vivants (3). » Pancin passe ainsi en revue la physiologie, la botanique, la chimie, la pathologie et la thérapeutique, montrant le rôle et l'intervention de chaque branche dans la pratique médicale.

Il aborde maintenant des conseils plus pratiques : « Dans votre assiduité au lit des malades, ne prenez jamais votre intérêt pour guide. Ne portez pas envie à la fortune ou au succès de vos confrères, ne méprisez pas leurs travaux. Soyez habile et prudent, modeste et affable ; fuyez toute jactance, soyez ami de la concorde. Prenez pour passe-temps l'étude, considérez la science comme votre richesse ; que la vertu soit votre noblesse ; que l'unique but de votre vie soit le soulagement des malades. Dans le diagnostic des affections, montrez-vous méticuleux ; soyez

(1) Artis cujuslibet utilitas artificis peritia semper promovetur, et eo peritior desideratur artifex, quo utiliorem profitetur artem. Inde non mirum quod tanta de medico expectent bene docti, tantumque medico injungant adimplendi muneris onus.

(2) Spuriam igitur medici respuimus doctrinam quam putridum concepit cerebrum, malesuada peperit auri fames, crassa nutrix aluit ignorantia, caeca promovit populi credulitas.

(3) Hac prima nobis occuret anatomes, humano sanguine cruentata et hominibus amicissima, tristes mortalium exuvias ferro dilacerans, nec in benignos injuriosa manes, mortuorum putrefacta morte vivorum vitam docens et cadaverum sectionibus salutis indicans viam.

perspicaces dans l'appréciation des symptômes, étudiez avec soin les phénomènes qui ont précédé la maladie et ceux qui l'accompagnent. Dans le pronostic, apportez une sage prudence : ne présagez pas audacieusement de l'avenir, de peur, prophète téméraire, de vous ridiculiser aux yeux de la populace. Ne soyez ni trop optimiste, ni trop pessimiste. N'imitez pas ces médicastres honteux et répugnants, qui, par de trompeuses paroles, font croire à la gravité d'une affection légère, pour se donner ensuite la gloire de la guérison et pouvoir évaluer leurs honoraires à un taux en rapport avec la gravité qu'ils ont faussement prêtée à la maladie. Dans la thérapeutique à apporter à chaque maladie, ne soyez ni trop crédule, ni trop audacieux, ni trop timide. Une grande crédulité expose aux erreurs fréquentes ; trop d'audace, à des tentatives dangereuses ; trop de timidité, à une expectative impuissante. Laissez la crédulité aux stupides matrones, l'audace aux charlatans ambitieux, la timidité aux ignorants (1). »

Nous sommes à la fin du discours ; le massier a apporté les insignes du nouveau docteur : « Je ne veux pas, continue Pancin, que mes paroles retardent plus longtemps le moment de votre triomphe. En vertu des pouvoirs à moi délégués par le chancelier de notre Université, je vous déclare et promulgue docteur en médecine, avec tous les privilèges attachés à ce titre, tant par les souverains pontifes que par les rois et les princes de l'Europe. Et selon la tradition que nous avons reçue de nos ancêtres, je vous remets les insignes de votre nouveau grade. Voici donc que je dépose sur votre tête le bonnet carré orné d'un flocon de pourpre : qu'il vous soit un stimulant pour travailler à l'avance-

(1) Verum dum curandis assidebis aegrotis, nec tui tantum commodi studio ducaris, nec alienae invideas fortunae, nec aliorum arroganter despicias labores. Sed cautus et prudens, modestus et affabilis, haud amarulentus et ad concordiam facilis ; pro deliciis habeas studium, pro divitiis scientias, pro nobilitate virtutem, pro exoptata tui muneris fine aegrotantium salutem.

In eruenda morborum diagnosi sedulus sis et perspicax symptomatum judex ; quae praecesserunt, quæ comitantur accuratius perpendas et dijudices, nec causam quae abest perperam incuses. In declaranda prognosi omnigenam adhibeas prudentiae cautelam, nec unquan de futuris audacter pronuncies, ne saepius irridendum populo te praebeas temerarium prophetam.

.....Medicastrorum solutum respuas morem, qui morbi periculum mendacibus verbis amplificant, tum ut majorem famam aut uberiorem sibi concedent mercedem dum sanatur aeger, tum ut minori notentur ignominia dum fatis occubuit aegrotans. In praescribenda cujusque morbi therapeia, nec nimis sis credulus, nec nimis audax, nec nimis timidus. Nimia credulitas saepius errat, nimia audacia nimis tentat, nimia timiditas nihil agit. Credulitatem stolidis dimittas mulierculis, audaciam ferinis circulatoribus, timiditatem indoctis homuncionibus.

ment de la science. A votre doigt je passe l'anneau d'or, en souvenir de celui que l'empereur Auguste passa au doigt de son médecin Musa; c'est aussi le symbole de l'alliance qui vous attache à la médecine et qui vous rappelle que votre vie doit être consacrée à en accroître la splendeur. Ceignez vos reins de cette ceinture d'or, c'est le lien de la charité qui vous attache au service des malades pauvres. Ces livres que je vous présente, l'un ouvert, l'autre fermé, c'est pour rappeler que si vous devez vous appuyer sur l'expérience des autres, vous devez encore par vous-même étudier les maladies sur le malade (1). »

Descendant alors de sa chaire magistrale et y faisant monter à son tour le jeune docteur, le promoteur continuait : « Asseyez-vous maintenant dans cette chaire magistrale, cher docteur et ami, sans orgueil pour le nouveau titre qui vous est conféré, mais pénétré de la responsabilité de votre nouveau rôle : la Faculté vous donne aujourd'hui le droit d'enseigner ; mais dans vos leçons aux autres, n'oubliez pas que la simple observation des faits doit passer avant les assertions des systèmes les plus en honneur.

« Il ne me reste plus maintenant qu'à vous féliciter chaleureusement et à vous embrasser comme un ami, priant Dieu de vous donner le bonheur, de rendre la santé à ceux qui se confieront à vos soins, et de vouloir bien confirmer par la sienne ma paternelle bénédiction (2). »

(1) Verum ne tuum videar amplius immorari triumphum, optatum gradum tuisque meritis debitum libenter impertiri propero. Itaque, auctoritate mihi delegata a procancellario reverendissimo et devoto, amplissimorum patrum te nobilem dominum XXX medicinae doctorem creo, facio, nuncupo et promulgo cum omnibus privilegiis a summis pontificibus ceterisque Europae principibus Academiae nostrae concessis : et ut majorum solito mori satisfiat, insignia doctoralia tibi lubentissime confero.

En igitur pileum quadratum flosculo purpureo coruscantem, quem capiti tuo impono, ut tibi sit novum ad ampliandam doctrinam incitamentum. Annulum aureum digito tuo injungo : hunc olim Musae medico, aegrotantium servatori, dono dedit imperator Augustus. Sit tanquam adeptae nobilitatis et desponsatae medicinae pignus ; simul te moneo ut adeptam nobilitatem virtute illustres, et artem tibi consociatam semper ampliando doctrinae tuo thesauro completes.

Zona aurea lumbos tuos praecingo, quasi te sanctissimo charitatis vinculo obstrictum juberem pauperum aegrotantium saluti semper invigilare.

Libros tibi offero primum apertos, ut ex aliorum experientia fias experientior, deinde clausos ut discas absque alieno adminiculo morborum naturam investigare.

(2) Sedeas in hac magistrali cathedra, doctor carissime, nec te superbum faciat summa tibi collata novi magisterii auctoritas, sed potius te perterreat impositum magistro docenti gravissimum onus. Et alios docens, ne unquam obliviscaris quod nuda observatio sit semper splendidis systematibus praeponenda.

Nunc mihi tantum superest ut de adepto gradu tibi verissime gratuler, et te amicissime amplectar, Deum optimum maximum enixe deprecando ut tibi felicitatem, aegrotisque tuae curae committendis salutem impertiatur, et coelesti sua benedictione paternam meam benedictionem confirmare dignetur.

Revêtu de ses insignes, le récipiendaire prêtait alors le serment religieux commun à tous les docteurs de l'Université, serment auquel il ajoutait cette phrase : « Je jure aussi que, dès ma seconde visite au malade, je l'avertirai d'avoir à faire appeler le médecin spirituel ; et si, après ma troisième visite, il ne s'est pas conformé à cet avis, je cesserai mes soins auprès de lui. »

Conduit par le promoteur, le nouveau docteur parcourait les rangs de l'assemblée, recevant l'accolade d'abord du primicier de l'Université, puis des docteurs de la Faculté et des amis. De l'amphithéâtre, l'assemblée se transportait à la cathédrale pour y rendre à Dieu ses actions de grâces. La journée se terminait par le banquet traditionnel, où, le bon vin des côteaux du Rhône aidant, les poètes du cru célébraient et chantaient les futures gloires du nouveau docteur.

Notez que, dans ce cérémonial, discours et serments se prononçaient dans cette belle langue latine dont je n'ai pu vous donner qu'une traduction bien incolore, et, certes, le latin de Pancin, comme celui des actes de l'Université d'Avignon, n'a rien de Moliéresque ou qui prête au rire : ce pauvre latin qu'un imbécile, il y en a partout, voulait tout récemment proscrire de l'enseignement comme inutile.

Nous voyons aujourd'hui d'un œil un peu sceptique ces vieilles traditions et ce cérémonial suranné, qui environnaient de leur auréole mystique la collation du grade de docteur. Pour moi, je regrette ce vieux cérémonial, poétique comme les ruines ; je le regrette, tout en reconnaissant l'impossibilité d'y revenir (1), car, hélas ! notre génération, dans sa matérialisation pratique, ne croit plus à la poésie des choses, et c'est bien de nous qu'on peut dire :

Nous, vieillards nés d'hier, qui nous rajeunira ?

(1) Seule la Faculté de médecine de Montpellier a conservé un souvenir de ces vieilles traditions : immédiatement après la collation du grade, le nouveau docteur prête le serment d'Hippocrate. Cette formule, qui doit remonter tout au plus à la fin du XVIII[e] siècle, est pleine de sages enseignements ; sa forme grotesque, qui la fait ressembler à une formule d'arrière-loge maçonnique, prête un peu au rire. La voici à titre de curiosité : « En présence des maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui lui seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères. Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque. »

IV

A côté du médecin Pancin, nous voyons s'asseoir à l'Athénée de Vaucluse un chirurgien, J.-B.-Antoine-Bénézet Pamard. Certes, dix ans plus tôt, nous n'aurions pas rencontré, collaborant ensemble et confraternisant, un représentant du corps médical et un représentant du corps chirurgical. Les médecins, sacrés par l'Université, se considéraient comme fort au-dessus des chirurgiens, simples ouvriers de l'art de guérir, réunis en corporation comme tous ceux faisant alors œuvre de leurs mains. Et pendant des siècles, tandis que les médecins tâchaient de faire des chirurgiens une corporation sous leur dépendance et pour ainsi dire sous leurs ordres, les chirurgiens firent tout pour échapper à cette gênante tutelle de la Faculté. De là, dans les relations, un antagonisme dont nous trouvons déjà des traces à la fin du XIII[e] siècle, antagonisme dont le patient supportait toutes les conséquences.

Si c'est un médecin qui le premier est appelé au chevet d'un malade, à moins qu'il ne s'agisse d'une plaie ou d'une fracture, que se passe-t-il, nous raconte Henry de Mondeville, chirurgien de Philippe-le-Bel, qui écrivait vers 1306 :

« Le médecin dit au malade : Seigneur, il est évident que les chirurgiens sont des orgueilleux et des pompeux ; avec cela ils manquent complètement de raison, et sont complètement ignorants : s'ils savent quelque chose, c'est de nous qu'ils le tiennent ; ce sont des hommes de méchante humeur et cruels, et ils réclament et emportent de grands salaires. D'un autre côté, vous êtes faible et délicat, et vous seriez accablé par la dépense. Aussi, quoique je ne sois pas chirurgien, j'essayerai de vous venir à l'aide sans leur concours. »

Si, au contraire, c'est le chirurgien qui est appelé le premier pour une affection du ressort de la médecine, jamais sur son avis le médecin ne sera appelé ; il représente au malade :

« 1° Que les médecins ne savent rien et ne font rien aux malades que leur parler ; et tous indifféremment, que l'état l'exige ou non, font aller à la selle. 2° Les chirurgiens et la nature guérissent tous les jours des maladies semblables à la vôtre sans le secours des médecins. 3° Si l'on appelle le médecin, il voudra aussitôt purger le patient, alors qu'il n'a pas besoin d'évacuation, soit pour sa faiblesse, soit pour l'immatérialité de son affection. »

Cet antagonisme persistait encore au XVIII[e] siècle. Pierre-François Pamard, le père de J.-B.-Antoine, en 1764, ayant publié le cas d'un strabisme connivent traité avec succès, s'attira, de la part d'un médicastre d'Arles, M. Paris, une verte mercuriale pour être venu fourrager dans le champ de la médecine, alors qu'il n'était que simple chirurgien. Certes, la polémique de M. Paris était tellement grotesque que les rieurs furent du côté de Pamard; mais, en droit, il avait tort, et depuis il renonça à traiter les strabiques jusqu'au jour où la Faculté de Valence considéra comme un honneur de lui délivrer le diplôme de docteur.

En 1792, la Convention avait d'un trait de plume supprimé les Universités comme elle avait supprimé les corporations : Collèges de chirurgie et Facultés de médecine subissaient le même sort. Mais la Convention ne put, par le même décret, supprimer les maladies, et deux ans plus tard, manquant de chirurgiens pour les armées, il fallut rétablir des écoles, où l'on instruirait la jeunesse à la pratique de l'art médical.

Le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), une loi libérale organisait l'enseignement médical, établissant trois écoles : Paris, Strasbourg, Montpellier. Égaux devant la nouvelle loi, chirurgiens et médecins se confondaient dans la seule catégorie des disciples d'Hippocrate. En 1801, la fusion était complète entre les vieux représentants des Collèges de chirurgie et les débris des anciennes Facultés de médecine, et nous voyons confraternellement réunis à Avignon, dans la troisième section de l'Athénée de Vaucluse, les chirurgiens Pamard et Sauvan, à côté des médecins Pancin, Voulonne et Guérin.

V

Jean-Baptiste-Antoine-Bénézet Pamard est le quatrième descendant d'une famille qui, depuis deux cents ans, fournit à Avignon une série de chirurgiens de valeur et n'est pas près de s'éteindre : le premier représentant de la famille, Pierre Pamard, commença ses études de chirurgie en 1697.

Jean-Baptiste-Antoine était le fils de Pierre-François-Bénézet, celui qui, dans l'histoire de la médecine, est connu sous le nom de l'inventeur de la pique (1). De son mariage (31 mars 1760) avec

(1) Avec le concours de notre distingué collègue le docteur A. Pamard, en publiant les œuvres inédites de Pierre-François-Bénézet, nous lui avons consacré une longue étude biographique. (Voir *Les Œuvres de Pierre-François-Bénézet Pamard,* éditées pour la première fois d'après ses manuscrits. Paris, Masson, 1900. Avignon, impr. Fr. Seguin.)

Marie-Rose-Madeleine Chauffard, fille d'un tanneur de la ville, Pierre-François-Bénézet Pamard avait eu trois enfants : Jean-Baptiste-Antoine, qui succéda à son père dans la prátique chrirurgicale ; Jean-Baptiste-Marie, qui entra dans les ordres et mourut curé de la paroisse de Saint-Didier vers 1822, et une fille Julie, qui vécut à Avignon avec ses frères. Dans les recueils des poètes locaux du commencement du XIX[e] siècle nous trouvons de nombreuses pièces de poésies, de nombreux madrigaux adressés à M[lle] Julie Pamard.

Né le 11 avril 1763, Jean-Baptiste-Antoine Pamard présente son premier examen de chirurgie le 28 janvier 1782 : « Ayant fait au préalable célébrer la sainte messe, comme de coutume, il a fait un compliment à tous les maîtres en général, et tout de suite une belle dissertation sur la physiologie : et on l'a admis unanimement à son premier examen (1). » Ses chefs-d'œuvre portent sur le panaris, la fistule à l'anus, le bec de lièvre et la fistule lacrymale. Le 12 février, il passe son dernier examen, « et après avoir répondu pertinemment à toutes questions qui lui ont été faites, il a fait un fort beau compliment au corps, et a été admis maître dans le collège de chirurgie ». Son diplôme de chirurgien présente cette particularité d'être signé de son grand-père Nicolas-Dominique, comme doyen du collège de chirurgie (il mourut en 1783), et de son père, Pierre-François-Bénézet, comme premier examinateur : trois générations de chirurgiens, à cette époque, s'abritaient sous le toit de la maison des la rue des Deux-Ponts.

Après avoir pris son diplôme de maître ès arts en 1783, J.-B.-Antoine Pamard alla terminer ses études à Paris. Nous voyons qu'il est souvent question de lui dans la correspondance de son père avec les chirurgiens Louis et Andouillet.

Dès son retour de Paris, vers 1786, J.-B.-Antoine seconde son père dans la pratique chirurgicale. Il est nommé chirurgien coadjuteur de son père dans le service de l'hôpital, le 22 janvier 1787.

Plus heureux que ses confrères Voulonne, obligé de fuir, et Calvet, jeté en prison comme coupable d'être un savant archéologue, J.-B.-Antoine Pamard traversa la période révolutionnaire sans être inquiété personnellement : il n'eut avec les démagogues que quelques démêlés à cause de son père. Le 31 août 1792, ce

(1) *Le livre des conclusions et de la réception des maîtres en chirurgie de cette ville d'Avignon.* Manuscrit du Musée-Calvet.

malheureux vieillard, se défendant contre une meute de chiens « enragés par des besoins physiques », brise sa canne et se trouve avec une épée nue à la main au milieu de la rue Balance. L'intervention de quelques soi-disant patriotes, plus zélés à faire du bruit qu'à porter secours à un vieillard, augmente le tumulte. Un ami ouvre sa porte et soustrait Pamard à leurs insultes. Mais de ce fait sans importance les officiers municipaux font un grave événement : on voit en lui un perturbateur en armes. Sommé de répondre à cette accusation, Pamard, faisant allusion à sa longue et heureuse carrière chirurgicale, leur fait remarquer que le fer entre ses mains n'a jamais servi à autre chose qu'à d'heureux usages. L'intervention énergique de son fils détourne l'orage, mais dès lors le vieux Pamard est considéré comme suspect, et les tracasseries ne s'arrêtent pas : on intercepte sa correspondance, on décachète ses lettres ; il envoie à Orange son élève, M. Feux, porter des médicaments à un vieux client : on arrête l'élève, on le passe à tabac, on le menace de le pendre au nom de la liberté. L'intervention de J.-B.-Antoine sauve ce malheureux élève, qui en est quitte pour une amende envers la nation. Puis, au sujet des impôts, nouvelles persécutions, qui, deux mois avant sa mort, amènent encore le vieux Pamard devant les officiers municipaux : il mourut le 2 janvier 1793. Le lendemain, le 3 janvier, J.-B.-Antoine était nommé à la succession de son père comme chirurgien major en chef de l'hôpital.

J.-B.-A. Pamard était un travailleur : de bonne heure il envoie des communications à l'Académie de chirurgie, déjà d'ailleurs en pleine décadence. Le 28 mars 1792, le secrétaire perpétuel Louis l'informe que l'Académie lui attribue une médaille de cent livres :

A Paris, le 28 mars 1792.

Pour récompenser votre émulation, Monsieur, l'Académie royale de chirurgie vous a accordé l'une des cinq médailles d'or de la valeur de cent livres qu'elle distribue à sa séance publique le jeudi d'après Quasimodo. Mais le haut prix de ce métal ne permettant pas de frapper une médaille de ce prix avec les coins qui y sont destinés, on se trouve obligé de récompenser votre zèle avec un assignat. Vous aurez la bonté d'en indiquer la destination pour savoir à qui on le remettra de votre part, ou par quelle voye on vous le fera passer. Je suis, avec les sentiments d'une parfaite estime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LOUIS.

Je présente mes hommages à Monsieur votre père.

L'assignat est envoyé avec promesse d'une médaille en bronze :

Paris, le 21 avril 1792.

Je vous envoie, Monsieur, l'assignat de la valeur de la médaille qui vous a été adjugée : elle aurait coûté près du double à frapper en or, mais j'ai engagé l'Académie à la donner en bronze comme signe représentatif de celle d'or. Je vous la garde. Je l'aurais bien mise dans la lettre, mais dans la crainte que, le paquet passant par des mains infidèles, on ne fût tenté, au poids ou à la forme du contenu, d'en faire profit et d'exposer par là l'assignat, j'ai cru qu'il était prudent de ne faire apercevoir autre chose que le papier.

Je suis, etc. LOUIS.

Cette bienheureuse médaille n'arriva jamais à destination. Serait-elle restée entre les mains de Louis ou de ses héritiers ? car il mourut un mois après, le 21 mai. Pamard, ultérieurement, l'ayant réclamée à Lassus, trésorier de l'Académie, celui-ci lui répondit, le 27 janvier 1793 : « La médaille en question n'a jamais été frappée, que je sache ; Louis vous trompait ; quoique né lorrain, il était souvent gascon. »

En 1793, induit en erreur sur le sujet du prix, Pamard envoie à l'Académie un mémoire sur les sutures, qui lui vaut cette curieuse réponse de Lassus :

Dimanche, 27 janvier 1793.

Le sujet du prix qui sera distribué cette année 1793, dans le mois d'avril, c'est la description des instruments propres aux opérations qui se pratiquent sur les parties dures, tels que les diverses espèces de rugines, de gouje, de ciseau, maillet de plomb, les instruments perforatifs, exfoliatifs, etc., etc. Or, je crois que ce n'est pas là le sujet de votre travail, dont vous m'avez parlé. Le sujet du prix qui sera distribué en 1794 est la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, etc. C'est sur ce sujet que vous avez travaillé, et alors vous avez tout le temps de vous en occuper. D'ailleurs, je vous enverrai le programme imprimé quand il paraîtra, le jour de la séance publique prochaine. Maintenant nous nous entendons, je vous avais induit en erreur à raison de mon absence, et parce qu'entendant une partie de votre mémoire, je croyais que c'était pour cette année 1793. Or, personne n'a rien envoyé jusqu'aujourd'hui pour le sujet des goujes, ciseaux, marteaux, etc. ; mais il vous est impossible de faire en un mois un bon mémoire sur cette matière. Reste donc le sujet sur les sutures, les aiguilles, sujet que vous avez traité à fond et que vous avez le temps de revoir à loisir. Vous avez donc encore un an pour vous en occuper, et je vous répète que votre plan et votre doctrine sont bons. Vous êtes dans la bonne voie.

Quand même aussitôt ma lettre reçue, vous auriez tout le loisir imaginable, je ne vous proposerais pas de faire un mémoire sur les gouges, marteaux, etc. : 1° le sujet est mauvais ; 2° que dire là-dessus, si ce n'est copier des livres ? 3° de ce que votre mémoire serait le seul envoyé, il peut être rejeté, alors votre travail est perdu ; 4° il ne faut pas se tuer pour si peu de choses. Je conclus donc à ce que vous ménagiez votre santé et vos affaires, et à ce que vous fassiez tranquillement et à loisir votre mémoire sur les aiguilles. Vous ne perdrez rien pour attendre. J'annoncerai jeudi prochain à l'Académie la mort de M. votre père, faites-moi passer une notice sur lui et l'on fera son éloge. Pour cette année, on fera celui de Louis et de M. Sue, mort à 84 ans.

La médaille dont vous parlez n'a pas été frappée : Louis vous trompait ; quoique né lorrain, il était souvent gascon.

Dans ce moment, on ne peut vous donner, ni à personne, le titre de correspondant. L'Académie subsiste, mais sans pouvoir faire de nominations d'aucune espèce. Il faut attendre sa nouvelle organisation. Louis, qui voulait tout faire, s'était mis dans la tête de parcourir les instruments, afin d'avoir, disait-il, un arsenal complet. C'est une idée folle. Des questions pratiques valent mieux qu'un sujet sur les gouges et les maillets. Tout cela sera changé. le temps amène tout. Je vous fais mes salutations et vous souhaite en parfaite santé. Je vous réitère mes remerciements pour l'hospitalité que vous m'avez accordée il y a trois mois.

LASSUS.

Le 29 mars, Sue l'informe du succès qu'il a obtenu :

Paris, ce 29 mars 1793, l'an 2e de la République,

Citoyen,

J'ai l'honneur de vous faire part que le comité de l'Académie de chirurgie pour la distribution des prix vous a décerné hier un de ceux de la valeur de cent livres qu'elle distribue tous les ans aux chirurgiens régnicoles. Vous voudrez bien, citoyen, adresser votre procuration par écrit à quelqu'un de confiance. Cette somme lui sera remise le jeudi onze avril prochain, jour de la séance publique de l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, citoyen, votre affectueux concitoyen.

SUE, *secrétaire par intérim de l'Académie de chirurgie.*

Était-ce le prix accordé à son mémoire sur les sutures? C'est peu probable; le concours était fixé à 1794. Il s'agit donc plutôt d'une distinction honorifique analogue à celle déjà donnée en 1792, à moins que l'Académie, prévoyant sa dissolution, n'ait devancé la date du concours. En tout cas, le prix est encore payé en assignats, et la médaille remplacée par un certificat.

Paris, ce 19 avril 1793, an IIe de la République française.

Citoyen,

L'Académie de chirurgie a décidé, dans sa séance d'hier, de donner à chacun de ceux qui ont remporté des prix un certificat pareil à celui que je vous envoie, pour leur tenir lieu de preuve écrite et durable de la médaille, au lieu que, dans les circonstances présentes, indépendamment de la dépense qu'elle occasionnerait, il serait immoral et impolitique de faire frapper avec l'effigie du feu roi ; un nouveau coin entraînerait dans des frais trop considérables.

J'ai l'honneur, etc. SUE.

Ce certificat est ainsi conçu :

Extrait des registres de l'Académie de chirurgie du 18 avril, l'an IIe de la République française.

Nous, soussignés, certifions que l'Académie de chirurgie, dans sa séance publique du 11 avril 1793, a décerné au citoyen Pamard, chirurgien en chef des hôpitaux, à Avignon, un prix de la valeur de cent livres.

A Paris, ce 19 avril 1793.

SABATIER — SUE, *secrétaire par intérim.*

Nous voyons dans ces lettres que l'éloge de Pierre-François-Bénézet Pamard devait être lu en séance publique à l'Académie.

A ce sujet, Sue écrivait à Jean-Baptiste-Antoine Pamard, le 18 avril 1793 : « J'ai communiqué à l'Académie de chirurgie la lettre que vous m'avez écrite au sujet du prix qu'elle vous a accordé. En l'annonçant à la séance publique du onze de ce mois, j'ai prononcé les éloges des citoyens Louis et Sue. J'ai cru devoir faire mention de Monsieur votre père, qui était associé de l'Académie, et dont l'éloge sera sans doute lu à la séance publique de l'année prochaine par moi ou par un autre ; il faudra alors que vous donniez les renseignements nécessaires. »

Dans sa correspondance avec Sue, Pamard faisait un quiproquo : il croyait avoir affaire à Jean-Joseph Sue et non à Pierre Sue (1). Pierre Sue lui explique la chose dans sa lettre du 9 mai 1793 :

Citoyen. Il y a, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, un quiproquo qu'il faut que je détruise. Nous sommes, à Paris, deux du même nom : l'un est le fils de mon oncle, que Monsieur votre père a connu, et pour lequel il a dessiné des planches d'anatomie. C'est celui-là, âgé d'environ 30 ans, qui a le cabinet de son père, qui est professeur au lycée, décrotte-cul du chirurgien en chef de la Charité, qui a succédé enfin à la réputation de son père. Quant à moi, je suis le fils de celui qui a fait la fortune de toute la famille : c'est mon père qui a fait venir mon oncle à Paris, qui lui a donné les premières leçons d'anatomie et de chirurgie, qui l'a placé chez M. Verdier, etc. C'est moi qui suis auteur de plusieurs ouvrages sur notre art et sur la littérature. J'ai cinquante ans passés, et sûrement l'Académie n'aurait pas confié sa plume à un jeune homme de trente ans. Vous connaîtrez encore mieux ces détails lorsque vous verrez imprimée la dernière séance publique de l'Académie, du onze avril dernier. J'y ai prononcé l'éloge de M. Louis et ceux de mon père et de mon oncle. Cette séance sera en vente dans un mois chez Cornilebois (?), libraire, rue des Mathurins. Il résulte de cette explication que quand, lors de votre séjour à Paris, vous avez fait des démarches pour conférer avec moi, c'était vis-à-vis de mon cousin et non de moi que vous faisiez ces démarches.

.....Il est bien étonnant que M. Lassus, qui a annoncé à l'Académie la perte qu'elle a faite par la mort de Monsieur votre père, qui a demandé lui-même qu'on fît son éloge, ne m'ait pas remis la notice de sa vie que vous lui avez remise. Je vais lui en parler, quoique je n'aie plus de liaison avec lui depuis que je suis secrétaire, parce qu'il s'est joint à quelques autres pour me susciter des..... que je ne méritais certainement en aucune manière. Malgré cela, je lui montrerai votre lettre, le jeudi 16 du présent mois, jour qu'il n'est ni absent, ni malade. Je lui demanderai la notice que vous lui avez remise, notice qui ne pourra me servir que l'année prochaine, si les choses et l'état de l'Académie sont encore de même. Lorsque vous m'écrirez pour avoir un exemplaire de la séance publique de cette année, en m'indiquant par quelle voie je pourrai vous la faire parvenir, je vous ferai savoir la réponse de M. Lassus.

J'ai l'honneur, etc.

SUE.

(1) Voici la généalogie de la famille chirurgicale des Sue :

SUE, simple ménager à Vence (Var).

SUE Jean (1699-1762)	SUE Jean-Joseph, dit de la Charité (1710-1792).
SUE Pierre (1739-1816).	SUE Jean-Joseph (1760-1830).
	SUE Marie-Joseph-Eugène, le romancier, (1804-1857).

Cette notice finit par arriver entre les mains de Sue, mais la suppression de l'Académie l'empêcha de l'utiliser :

Paris, ce 9e jour de la seconde décade du mois de brumaire de l'année IIe de la République (9 nov. 1793).

Citoyen,

......Il est inutile que vous m'adressiez encore mémoire ni observations pour l'Académie de chirurgie qui, depuis le décret de la Convention (1), ne tient plus de séance. Le citoyen Lassus ne m'a remis que peu de jours avant la notice sur la vie de feu M. Pamard. Elle est sous le scellé avec les autres papiers de l'Académie. Je me fais un devoir, etc.

Sue.

Ces lettres ont, en plus, l'intérêt de nous montrer les petites rivalités que suscita la nomination de Sue à la succession de Louis comme secrétaire perpétuel de l'Académie, et nous font assister à la dernière phase de la vie de l'Académie royale de chirurgie.

Le mémoire de Pamard sur les sutures resta sous les scellés de l'Académie avec la notice sur son père, c'est ce qui nous explique pourquoi il ne fut jamais publié.

Les honneurs et les distinctions ne tardent pas à pleuvoir sur J.-B.-Antoine Pamard :

Le 30 septembre 1800 (8 vendémiaire an IX), la Société de Médecine de Marseille donne le diplôme d'associé au citoyen Pamard, comme témoignage d'estime et de considération.

Le 6 mars 1801 (15 ventôse an IX), Pamard est nommé associé de l'Institut de Santé et de Salubrité du Gard.

En juillet 1701 (thermidor an IX), la Société d'Économie rurale de Carpentras offre au citoyen Pamard le titre de membre honoraire.

Le 20 juin 1802 (30 nivôse an X), la Société de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie de Toulouse envoie au citoyen Pamard le titre de membre correspondant.

Le 20 mars 1801 (5 germinal an X) l'Institut de Santé et de Salubrité du Gard décerne au citoyen Pamard la seconde médaille pour sa topographie de la ville d'Avignon.

Le 21 mars 1802 (1 floréal an X), la Société des Sciences médicales de Montpellier nomme le citoyen *Pamar* (sic) membre associé.

Le 9 juin 1803 20 prairial an XI), la Société de Médecine pratique de Montpellier décerne à Monsieur Pamard, chirurgien à Avignon, le titre d'*associé républicole*.

Le 6 mars 1804 (16 floréal an XII), la Société des Sciences pratiques de Montpellier décerne au citoyen Pamard un prix consistant en *une médaille d'argent sur-doré*.

En 1796, les débris des anciennes Académies royales de médecine et de chirurgie s'étaient reconstitués en une assemblée autorisée, mais non subventionnée, qui prit le nom de Société de santé, puis en 1797 (25 pluviôse an V) celui de Société de médecine : elle devint plus tard l'Académie de médecine. Le 4 août 1804 (16 thermidor an XII), elle envoya à Pamard le titre de membre associé national.

(1) Décret du 8 août 1793 : il fut notifié à l'Académie dans sa séance du 22 août, et l'Académie leva sa séance afin de prouver sa soumission et son respect pour les décrets de la Convention nationale.

En 1803, Pamard est chargé de faire à l'hôpital un cours d'anatomie pratique pour les élèves officiers de santé : il inaugura ce cours le 10 octobre 1803 et le continua jusqu'à sa mort.

Le 19 février 1805 30 pluviôse an XIII', la Société de médecine de Lyon envoie à Pamard le titre de membre correspondant.

Le 17 juin 1811, Pamard est nommé membre du jury pastoral pour l'amélioration des bêtes à laine dans Vaucluse.

Pamard est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1815.

Jean-Baptiste-Antoine Pamard a laissé de nombreux manuscrits; en voici la liste :

1. Mémoire sur le sujet proposé par l'Académie royale de chirurgie pour le prix de 1794. Déterminer la meilleure forme des diverses aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux et autres cas où leur usage sera jugé indispensable, et décrire la méthode de s'en servir. 20 pages grand in-folio.

2. Mémoire sur le traitement de l'hydrocèle.

Dans ce mémoire, qui serait postérieur à 1814, Pamard donne la description de la méthode par injection qu'il emploie depuis de nombreuses années (évacuation du liquide par ponction et injection de vin tiède mêlé à de l'eau-de-vie, celle-ci dans la proportion de 1/4 à 1/2).

3. Quelques propositions sur la méthode expectante en chirurgie. In-4° de 6 pages.

4. Directorium practicum-chirurgicum. Recueil de formules.

5. Cours d'anatomie professé à l'hôpital. 8 cahiers.

6. Observations sur les maladies des yeux et des paupières. 1 vol. in-8°.

7. Observations sur l'accouchement, les ulcères cancéreux aux lèvres et autres maladies externes. Un volume in-8°.

8. Observations sur les fistules à l'anus, le bubonocèle, l'hydrocèle et autres tumeurs. Un gros volume in-8°.

9. Observations sur la taille. Un volume in-8°.

10. Observations sur les nécroses et les maladies internes. Un volume in-8°.

11. Histoire de mes maladies. Un énorme volume in-folio.

12. Notes et consultations de ma pratique. Un gros volume in-8°.

13. Observations sur la vaccine. Un volume in-8 .

14. Statistique médicale sur les prisons de Vaucluse, sur leur hygiène, etc. Un volume in-8°.

Le plus volumineux de ses manuscrits, c'est l'histoire de ses maladies (1758 pages grand in-folio); il raconte son histoire pathologique au jour le jour. Il a commencé ce livre de comptes le 21 avril 1802 ; il l'a continué jusqu'au 6 mars 1827. La dernière page est d'une écriture tremblée, difficile à lire, et se termine ainsi : « 6 mars. La nuit ne fut guère meilleure, je toussay beaucoup..., ma faiblesse est intense..., mes jambes sont engorgées.., qu'en arrivera-t-il ? Je l'ignore. En attendant, mon vieux camarade, mon bon curé, m'avait préparé la voie, et il compte demain m'apporter le saint viatique. » J.-B.-Antoine Pamard mourait dix jours après, le 16 mars 1827.

Ce manuscrit nous fait rentrer dans l'intimité de la vie de Pamard ; il nous raconte ses misères physiques et morales. Le

plus grand malheur qui lui arrive, c'est la mort de son fils Virgile.

« 20 octobre 1802. Malheur affreux, douleur épouvantable, mort de Virgile. Ce malheureux et bel enfant avait été un peu inquiet la veille, il le fut davantage le matin de ce jour-là..., il se trouva mal vers midi, l'inquiétude augmenta, il voulut qu'on le couchât après l'avoir déshabillé. A deux heures et demie, des mouvements convulsifs le prirent et ne le quittèrent qu'au moment de l'agonie. Mon pauvre petit que j'idolâtrais, qui était l'objet unique de mes espérances, à qui je devais ambition, émulation, talent, il périt entre mes bras vers les six heures. »

Il cherche alors les causes qui ont pu amener une mort si prompte : « Il paraissait avoir un mauvais intestin, son teint était le plus souvent pâle, ses digestions se faisaient mal, il avait presque toujours la diarrhée......, il mangeait beaucoup, mais seulement des soupes, des œufs, du fruit. Des aliments plus succulents lui auraient convenu davantage, il eût fallu lui donner de la viande, des anchois, du vin. » Pour calmer ses regrets, Voulonne lui persuada que son fils était mort d'hydrocéphalie, et que toute thérapeutique eût été impuissante.

Le 22 août 1803, à 11 heures et demie du soir, il lui naissait un second fils. Sur lui se reportèrent les souvenirs du premier et les espérances en l'avenir.

Mais que d'inquiétudes lui inspirent ensuite la santé de ces deux êtres : *son petit Paul et sa fille Virginie* ; le 18 juillet 1804 : « Le petit Paul languissait, la mère, fatiguée par le nourrissage, n'avait plus de lait à lui donner : on suppléait par des soupes lourdes, grossières, par des aliments de tout genre, que la faim faisait dévorer à l'enfant.... ; l'enfant devient jaune, la diarrhée persistante. »

On eut recours à une nourrice ; la première ne valut rien, la seconde pas mieux, enfin au troisième essai on tombe sur un vigoureux et plantureux sujet, et l'enfant renaît à la vie. Le 30 octobre, c'est sa fille Virginie qui tombe malade à son tour ; elle perd connaissance avec des convulsions : « Pauvre espèce humaine ! quatre jours auparavant, j'avais failli périr entre les pieds de mon cheval, me voilà au moment de perdre ma fille. Et cela au moment où, délivré de mes démangeaisons, presque entièrement guéri de ma sciatique, sans inquiétude sur mes yeux et ma fortune, je jouissais de la meilleure santé et de la plus parfaite sécurité. »

Pamard avait une ophtalmie rebelle : il la traitait par tous les ingrédients possibles : vapeurs de vinaigre, d'ammoniaque, etc., sans succès. Un beau jour, ennuyé, il eut recours à une vulgaire pommade à base d'oxyde de mercure et en guérit parfaitement,

Il en conclut que puisque son ophtalmie a été guérie par un sel mercuriel, c'est qu'elle reconnaissait pour cause le virus syphilitique, et immédiatement il commence un traitement énergique par frictions hydrargyriques. En même temps, il se soumettait à un régime relâchant pour avoir *de bonnes selles mollettes*. Il en résulta une anémie intense, qui l'immobilisa dans son lit, et dont il ne triompha que par le vin, un régime tonique et le quinquina.

Pamard était un arthritique, mais surtout un neurasthénique ; ce qu'il se droguait, ce qu'il avalait de pilules de Belloste, de pilules savonneuses, ce qu'il se couvrait d'emplâtres, d'onguents divers, c'est incroyable ! Sur ses vieux jours, cependant, sur les conseils de son ami Baumes, de Montpellier, il fut plus modéré sur l'usage des médicaments.

Il avait rédigé et conservé un grand nombre d'observations d'oculistique (pupille artificielle, ophtalmies, fistules lacrymales, etc.) et toutes ses observations de cataracte : celles-ci ont été dépouillées et utilisées par son fils qui en a fait sa thèse : *De la cataracte et son extraction par un procédé particulier* (Paris, 1825). Nous voyons dans cette thèse que J.-B.-Antoine Pamard fut le premier à user systématiquement des mydriatiques pour faciliter l'issue du cristallin : il dilatait la pupille avant l'opération en instillant quelques gouttes d'une solution d'extrait de belladone.

Il avait inventé un *speculum oculi* en forme de pince, assez commode pour écarter les paupières ; il n'en recommande l'emploi que pour les cas où l'on aurait un mauvais aide, car, pour lui, le meilleur écarteur ce sont les mains d'un aide exercé. Sauf qu'il rejette les préparations, son procédé opératoire est celui de Pierre-François-Bénézet son père. Il lui donna de brillants résultats, si nous nous en rapportons à la satistique suivante de ses opérations relevées par son fils :

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS
PRATIQUÉES PAR ANTOINE-JEAN-BAPTISTE PAMARD
SUIVANT LE PROCÉDÉ DE PIERRE PAMARD.

Opérations de cataracte pratiquées : 359.	Vue rétablie : 340	parfaitement.	309
		imparfaitement.	38
	Cécité absolue : 19	inflammation.	9
		cataracte capsulaire.	3
		procidence de l'iris.	2
		lésion et adhérence de l'iris.	2
		obturation de la pupille. .	1
		coup porté sur l'œil. . . .	1
		amaurose.	1

Un des plus beaux titres de gloire de J.-B.-Antoine Pamard, c'est le rôle qu'il joua dans la propagation de la vaccine. Dès 1776, Jenner avait observé que la matière purulente qui suinte des talons des chevaux attaqués de la maladie qu'on appelle les eaux aux jambes, transportée par les mains des garçons de ferme sur les trayons de vaches, engendre une éruption connue sous le nom de cowpox (1). Inoculée à l'homme, cette matière purulente du cowpox produit une éruption légère, qui procure l'immunité de la variole. Ce n'est qu'après de longues et patientes recherches que Jenner était arrivé à ces conclusions, qu'il publia en 1798. Jusqu'alors on pratiquait bien l'inoculation, mais l'inoculation de la maladie, et en vous inoculant un pus variolique, quelque bénigne que fût la pustule d'où il sortit, on risquait de vous donner la forme la plus grave de l'affection. Jenner inoculait, au contraire, un vaccin préventif contre la maladie.

La découverte de Jenner fut d'abord très discutée. « Dès le début de cette découverte, écrivait Pamard au maire d'Avignon, le 10 janvier 1801, je me suis instruit d'une manière plus particulière de tout ce qui a rapport à ce phénomène ; j'ai lu tout ce qui est déjà écrit sur son sujet, j'ai correspondu avec ceux de la capitale et d'ailleurs qui ont pratiqué l'inoculation, et tout ce que j'ai appris m'en a convaincu. »

En effet, le 8 décembre 1800, il avait mandé au docteur Colon (2) à Paris, cette messive :

« J'ai deux enfants, une fille et un garçon, que j'ai heureusement soustraits à la petite vérole. Cette maladie a été cruelle dans le pays cette année-ci. Je ne l'avais jamais vue si commune : elle a emporté la moitié de ceux qu'elle a attaqués. J'ai été dans mon bas âge en danger de périr de cette affreuse maladie ; je voudrais l'épargner à mes enfants. D'après ce que j'ai lu sur la vaccine, je la regarde comme le préservatif de ce fléau : votre petit opuscule a levé tous mes doutes, et l'offre que vous faites à vos collègues des départements me décide tout à fait à vacciner mes enfants. Je vous prierai donc de me dire si le ferment-vaccin pourra être transporté ici sans perdre la faculté de donner la maladie. »

Le vaccin arriva, et, le 2 janvier 1801, Pamard écrivait à Calvet neveu à Paris :

« Il faut avoir la bonté de vous transporter chez le citoyen Colon, médecin au faubourg Poissonnière, n° 2. Vous le préviendrez que l'envoi qu'il a fait m'est arrivé hier en bon état, vous lui direz que demain mes pauvres petits enfants seront soumis à l'épreuve et que je l'instruirai de l'événement. Vous le remercierez dans les termes

(1) On a reconnu depuis lors que le cowpox ne provenait pas de la malandre des chevaux.

(2) Les premières vaccinations furent faites à Paris par Colon sur son fils unique, et par Thouret en juin 1800.

les plus obligeants et les plus polis, en attendant que je m'acquitte moi-même. Vous lui demanderez s'il pourrait encore me procurer du virus, supposé que le premier ne produisît aucun effet. »

Le lendemain, Pamard tentait sa première inoculation sur ses propres enfants ; le succès ayant répondu à ses espérances, il écrivit à la municipalité lui annonçant qu'il avait du vaccin à sa disposition, la priant de l'aider à en faire profiter le public. La municipalité vota immédiatement l'affichage de la lettre de Pamard, auquel elle fit cette flatteuse réponse :

Avignon, le 11 pluviôse an IX (31 janvier 1801).

Les maire et adjoints de la ville d'Avignon au citoyen Pamard, officier de santé de même ville :

Nous avons reçu, citoyen, avec la plus vive satisfaction votre lettre du vingt nivôse dernier (10 janvier), par laquelle vous nous faites part de l'expérience que vous venez, le premier en cette ville, de faire avec succès sur vos propres enfants, et du désir que vous avez d'en propager la pratique. La Patrie reconnaissante n'oubliera jamais ce généreux procédé de votre part, et votre nom, qui lui a toujours été si cher, en recevra un nouveau lustre. Nous vous transmettons l'arrêté que nous avons pris sur votre lettre : nous n'avons pu y exprimer que faiblement tout ce que votre zèle pour le bien public et vos talents qu'il est si rare de trouver, doivent inspirer en votre faveur à vos concitoyens et à nous en particulier, parce que ces sentiments sont au-dessus de toute expression. Continuez, nous vous en prions, comme le citoyen votre père, à illustrer votre pays par vos bienfaits pour l'humanité, et répandez celui de votre vaccine : vous êtes digne d'introduire toutes les nouveautés de votre art.

Salut et fraternité.

Puy fils, maire.

Pamard ne borna pas à recommander la vaccine dans la ville d'Avignon, il la propagea d'abord dans le département, puis dans les départements circonvoisins. Son exemple, ses exhortations, lui entraînèrent de nombreux adhérents. Au début, il y eut des hésitants, des contradicteurs : Guérin fut parmi ceux-ci, lui qui devait ensuite si bien seconder Pamard dans cette tâche et devenir l'apôtre de la vaccine.

Le 20 janvier 1802, Pamard fit à l'Athénée une communication sur la vaccine ; il dit « qu'il pensait que cette découverte devait attirer l'attention du Lycée, et qu'il lui convenait de s'occuper de l'examen des expériences et observations, surtout de celles faites dans le département, afin de pouvoir donner son avis en connaissance de cause sur cette méthode qu'il regardait comme très avantageuse à l'humanité ». L'Athénée nomma une commission de vaccine composée de Pamard, Guérin père et fils, Voulonne, Pancin et Sauvan.

Le 14 mai 1802, Guérin lisait à l'Académie le résultat de ses impressions personnelles : elles ne tendaient pas moins qu'à suspendre la pratique de la vaccine. Sans nier les avantages

tages de cette méthode, il pensait qu'elle n'était pas appuyée sur des faits assez nombreux et assez constatés, et qu'il y avait lieu d'en appeler à quelques années d'expérience.

A Avignon surtout, après un court élan d'enthousiasme, il y avait eu un refroidissement dû au fait suivant : Voulonne avait inoculé un enfant de 26 mois vers le 15 janvier. Trois semaines plus tard, l'enfant contracte la scarlatine et meurt ; le vulgaire attribue immédiatement la mort à l'inoculation. En vain Pamard fait remarquer que la mère de cet enfant, qui cependant n'avait pas été vaccinée, était, elle aussi, morte quelques jours après de la scarlatine : l'opinion du public ignare était faite, c'était la vaccine et non la scarlatine qui avait tué l'enfant.

Le 5 février, Pamard écrivait à Colon :

« Je vous écrivais, le 14 du mois passé (4 janvier 1801),pour vous remercier et pour vous apprendre que, grâce à vous, nous possédions la vaccine dans notre ville ; mais ce n'a pas été sans beaucoup de peine et sans éprouver beaucoup de contradictions. Un enfant de 26 mois ayant été vacciné a pris la scarlatine le 17e jour et en est mort le 26e. On n'a pas manqué d'attribuer ce fâcheux événement à la vaccine...

« Cet événement a singulièrement refroidi tout au moins les habitants de la ville. Malgré mon zèle et ma constance, je n'en suis cependant qu'à mon 15e vacciné : il est vrai que j'ai introduit la vaccination dans beaucoup de villes, à Uzès, à Pernes, à Carpentras, à Roquemaure ; aujourd'hui même j'ai envoyé du ferment à Marseille. Les avantages inappréciables de la vaccine la feront triompher de tout, mais j'ai besoin qu'on ait acquis la preuve de l'effet préservatif, et je n'ai pas pu encore la donner. »

En 1804, invitée par le préfet, la Société de médecine de Vaucluse était chargée de nommer une commission officielle de la vaccine : elle désigna Pamard, Pancin, Brunel, Voulonne et Guérin ; ce dernier ne tarda pas à être convaincu de l'efficacité de la méthode de Jenner et à renier ses hésitations. Pendant longtemps, Pamard, qui avait été l'initiateur de la vaccine dans le Midi, demeura le centre, auquel on aboutissait de partout pour avoir des renseignements ou du ferment vaccinal, qu'il donna toujours avec un empressement digne d'éloge. La croix de la Légion d'honneur fut la récompense méritée de ces labeurs.

Outre ses travaux sur la vaccine, Pamard a publié de nombreux mémoires de chirurgie et d'oculistique. En voici la liste :

1. *Topographie physique et médicale d'Avignon et de son territoire*. Avignon, Niel, 1801, in-8°.

2. *Éloge de Pamard*. Avignon, Niel, 1802, in-8°.

3. *Observation sur une fistule lacrymale opérée par un procédé particulier, avec le journal exact du traitement qui a suivi l'opération*. Annales de la Société pratique de Montpellier, an XI (1803).

Le procédé dont il est question n'est autre que celui de son père par la méthode

de la sonde à ressort : « J'eus recours à mon instrument ordinaire que mon père imagina pour cet objet, et dont il s'est servi pendant trente ans avec un succès constant. » La même année, Giraud inventait ou mieux publiait les résultats obtenus avec un instrument analogue (*Précis du procédé opératoire employé pour traiter la fistule lacrymale, et notamment pour introduire un séton dans le canal nasal.* Journal de médecine de Sédillot, t. XVIII, an XI, p. 393.)

4. *Observation sur une tumeur rare et singulière située sous la langue et s'étendan beaucoup au-dessous du menton, avec la description du procédé opératoire et l'histoire du traitement.* Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier, t. V, 1805, p. 156.

5. *Observation sur un accident d'apoplexie survenu par inanition après l'opération de la cataracte et guéri simplement par l'usage des aliments.* Ibid., t. III, 1803, p. 254.

6. *Observation sur l'extirpation de quelques tumeurs squireuses situées sous la glande parotide.* Ibid., t. IX, 1807, p. 404, et t. X, p. 90.

7. *Mémoire sur quelques tumeurs de la tête et notamment sur celles qui portent le nom de taupe ou de tortue.* Ibid., t. XI, 1808, p. 201-334.

8. *Phénomènes particuliers et curieux qu'a présentés l'iris dans une opération de cataracte.* Ibid., t. XII, 1808, p. 283.

9. *Sifflet introduit dans la vessie.* Ibid., t. XII, 1808, p. 247.

10. *Observations pratiques sur divers cas de chirurgie.* Ibid., t. XXX, 1814, p. 214.

Nous nous arrêterons seulement sur deux d'entr'eux : l'*Eloge* de son père et la *Topographie d'Avignon.*

Comment il fut amené à faire l'éloge de son père, il nous le raconte lui-même dans la lettre suivante adressée à l'auteur du célèbre *Traité des affections vaporeuses,* le docteur Pomme, d'Arles, le 3 brumaire an XI :

« L'Athénée de Vaucluse, qui a l'honneur de vous compter parmi ses associés, devait avoir une séance publique le 3 vendémiaire courant (26 septembre 1802). Chacun se proposait de la rendre intéressante ou d'y recueillir des applaudissements. Des objets divers furent choisis, je fus bientôt décidé sur le mien. Mon choix, j'en suis bien sûr, a déjà mérité votre approbation, dès que vous avez lu le titre de mon opuscule. Le public a pensé comme vous : il a entendu avec plaisir l'éloge d'un homme qui lui a consacré tout son être et qui a acquis des droits sacrés à sa reconnaissance. J'ai obéi, moi, au sentiment de mon cœur, j'ai élevé un monument à la mémoire de mon père. Je n'ai pas craint de paraître suspect, je me suis considéré comme l'organe de tous, abstraction faite de mon caractère, et j'ai cru que personne ne pouvait mieux tenir cette espèce de ministère public que celui qui put mieux connaître l'homme dont on regrette encore la perte, que je pleure avec vous qu'il aima tant, et pour lequel vous eûtes aussi beaucoup d'affection. Mon projet a eu tout le succès que je m'étais promis ; on a applaudi à l'intention et à l'ouvrage ; j'ai béni mon siècle, qui n'est pas aussi perverti qu'on

veut bien le dire, et je n'ai pas craint de livrer l'ouvrage à l'impression pour lui donner plus de publicité. Je vous en envoie un exemplaire, vous verrez si votre ami fut digne de vous, s'il mérita votre estime ; vous vous applaudirez du dévouement qui vous l'avait fait distinguer, vous jetterez quelques fleurs sur sa tombe, et les regrets que vous donnerez à sa perte ajouteront un trait de plus à son éloge.»

C'est, en effet, un beau discours académique, hommage de piété filiale à la mémoire de son père ; il fut d'autant plus goûté qu'il était prononcé dans un milieu où Pierre-François-Bénézet Pamard avait été connu et estimé, et où son souvenir était encore vivant. Aussi, cette lecture inspira-t-elle à un membre de l'Athénée, M. Tissot, l'impromptu suivant qui fut lu à la fin de la séance :

> Écoutons cette voix, c'est la voix des bons cœurs,
> Il en est si peu sur la terre !
> Applaudissons Pamard quand il donne des pleurs
> A la mémoire de son père.
> Qu'il en exalte donc le talent immortel,
> La générosité, la vertu sans égale :
> L'enthousiasme est naturel
> A la piété filiale.

La *Topographie physique et médicale d'Avignon* est un ouvrage non moins digne d'intérêt ; c'est la description physique de la ville et de son territoire, un tableau des mieux tracés des mœurs et des habitudes de ses habitants, une étude sur les maladies endémiques et tout ce qui se rattache à l'hygiène de la ville.

En voyant nos routes bordées de splendides platanes, on ne se douterait pas qu'il y a cent ans ils étaient à peu près inconnus dans le département. « Ce sont des ormeaux, dit Pamard, qui forment les belles allées qui entourent la ville ; il serait à souhaiter qu'on s'attachât à la culture du platane : cet arbre utile et beau aime le sol humide et réussit au mieux partout où on le cultive. » Le vœu de Pamard a été réalisé : les platanes ont remplacé les ormes de nos allées, mais je ne vois pas trop à quoi ils servent. Nous sommes très conservateurs des traditions en Avignon. En 1722, lors de la peste, les consuls décidèrent qu'on taillerait les arbres formant les allées autour de la ville pour fournir du bois aux pauvres. Malgré la disparition de la peste, cette habitude s'est conservée, et chaque année ces malheureux arbres, ou leurs successeurs, continuent à être tondus et coupés de façon à ressembler à des perchoirs à perroquets.

Si nous passons au caractère moral des habitants, « le peuple, nous dit Pamard, est en général confiant, affable, doux, mais il est inconstant, incohérent, difficile à assujettir à des lois communes. »

Quant aux femmes, « elles ont une taille plus que moyenne, une démarche aisée, agréable, une physionomie gracieuse, un teint frais, de l'embonpoint. Elles prouvent cette vérité, que s'il n'y a qu'une manière d'être belle, il en est mille d'être jolie. » Constatons avec plaisir que ce qui était vrai il y a cent ans l'est encore aujourd'hui.

Laudator temporis acti, Pamard, lui aussi, regrette le bon vieux temps :

« La gaieté naturelle aux habitants, dit-il, a subi des altérations remarquables. L'ambition a glissé dans toutes les classes. L'exemple de quelques fortunes rapides a mis en fermentation beaucoup de têtes. De là, des sollicitudes qui donnent du dégoût pour les choses simples, et l'empreinte de tristesse qui se fait remarquer sur presque tous les individus. Aussi, plus de bals, plus de fêtes champêtres, plus de farandoles, à moins que les fifres et les tambourins ne soient payés comme dans les jours des fêtes républicaines, pendant que ces jeux étaient autrefois un des amusements les plus agréables du peuple, qui en faisait volontiers les frais. »

La haute société a des passe-temps qui sont aussi malsains :

« On se presse, on s'entasse dans des lieux souvent étroits, que le feu, le nombre de chandelles et de bougies qu'on y brûle rendent encore plus malsains. On y passe une partie des nuits que l'on devrait donner au sommeil ; la parure, l'incurie, le jeu dissipent les ressources pécuniaires. Qu'a-t-on gagné en revanche ? rien. Des jeunes gens à peine échappés de l'enfance sont admis dans les cercles, ils n'ont rien acquis de ce qui pourrait les rendre agréables, ils veulent pourtant le devenir ou le paraître. Bientôt l'habitude de se trouver avec les femmes leur donne une sorte de langage, une espèce de galanterie froide, maniérée, qui peut amuser, mais qui n'est plus la franchise, l'amour de nos bons aïeux. Ceux-ci voyaient moins, ils imaginaient davantage, les passions s'enflammaient, les récits que l'on entendait rendaient les désirs plus vifs. On voulait appartenir à celui dont on vantait les qualités éminentes, les talents utiles ; on s'efforçait d'obtenir celle dont on connaissait les vertus, la douceur, dont on avait entrevu les charmes ; on contractait des mariages. A force de se voir aujourd'hui, on voit tout froidement, ou l'on se connaît trop bien : aussi rien n'est-il plus rare que les mariages entre jeunes gens et demoiselles de la ville. »

Terminons avec ce passage toujours d'actualité, comme si l'histoire des peuples était une perpétuelle redite. Sur le tableau du nombre des admis à l'hôpital, Pamard constate que si, avant la laïcisation, il y avait une moyenne de trois mille malades, après le départ des religieuses, le nombre des entrées est tombé à environ 900 ; et il conclut : « Parmi les causes qui ont détourné les malades de se rendre à l'hôpital, on peut compter la suppression des religieuses. Ces personnes respectables, animées par

les sentiments de la religion et de l'humanité, se vouaient à Dieu et le servaient dans la personne des pauvres ; aussi leur prodiguaient-elles les soins les plus assidus et les plus empressés. Les fonctions les plus pénibles et les plus dégoûtantes ne les rebutaient point, elles attendaient du ciel le prix de leur dévouement ; elles consolaient le pauvre, et adoucissaient ainsi avec le sentiment de ses maux celui de sa misère. Combien de bourgeois étaient moins bien servis chez eux que l'indigent ne l'était à l'hôpital !... Il serait à souhaiter qu'ici, comme on l'a déjà fait ailleurs, on rétablît la maison de ces vertueuses filles. Il s'en faut bien qu'elles aient été remplacées par des gens à gages qu'on a chargés de leurs fonctions. Le bon ordre, l'économie, l'humanité commandent leur rétablissement. »

Ajoutons que la *Topographie d'Avignon*, couronnée par l'Institut de santé et de salubrité du Gard, fut imprimée par ordre et aux frais de l'administration municipale de la ville.

VI.

Quand on a parcouru les œuvres d'hommes tels que Pamard et Pancin, qu'on songe qu'ils avaient en plus une clientèle à satisfaire, un enseignement à préparer, des services hospitaliers, on en arrive à conclure qu'ils devaient sacrifier peu de temps aux plaisirs mondains. Ce n'est pas cependant à dire qu'ils vécussent en cénobites. Nous savons que toutes les semaines on se réunissait soit chez Pamard, dans la maison de la place de l'Amirande, soit chez le traiteur, le fameux Martel.

A la place de l'Amirande, les amis étaient reçus par une aimable maîtresse de maison. Pamard, en effet, avait épousé une jeune fille, à laquelle, au dire des lyriques contemporains, on aurait pu appliquer le tableau que Mistral fait de Mireille :

> E soun regard èro uno eigagno
> Qu'esvalissié touto magagno,
> Dis estello mens dous es lou rai, e mens pur...
> E sa peitrino redounello
> Èro un pessègue double e panca bèn madur (1).

A côté d'elle figurait la sœur de l'amphytrion, Mlle Julie Pamard, qui joignait la grâce à la gaieté. Là, nous rencontrions Hyacinthe

(1) Et son regard était une rosée — qui dissipait toute douleur, — des étoiles moins doux est le rayon, et moins pur : et sa poitrine arrondie — était comme une pêche double et pas encore bien mûre. (*Mirèio*, chant I.)

Morel, débitant aux dames ses fadeurs et ses vers de confiseur ; Calvet y discutait avec Thomas, un autre intime, un célèbre original qui avait tout ce qu'il fallait pour faire un bon peintre et ne devint qu'un piètre jurisconsulte. C'est probablement de lui qu'est cette plaisanterie : envoyant un bouquet à M[me] Pamard le jour de sa fête, il l'accompagna de ce billet :

> Ministre éclairé d'Esculape,
> Joignant le savoir à l'esprit,
> Parant les coups que la mort frappe,
> Pamard console et nous guérit.
> Mais quoiqu'à son expérience
> L'art doive de nombreux succès,
> L'art n'en a pas moins d'impuissance
> Sur ceux qu'ont blessé tes attraits.

Et il ajoute en post-scriptum : « Les vers sont pour Madame, le bouquet est pour Monsieur (1). »

Chez le traiteur, les réunions étaient plus libres, les plaisanteries plus risquées. Au dessert, Hyacinthe Morel récitait ses vers à Zulime, qu'il console d'avoir, à dix-huit ans, épousé un riche octogénaire. En terminant sa palinodie, il donne à la jeune personne ce bon conseil :

> Mais si d'un hymen malheureux
> Tu dois subir la loi cruelle,
> S'il faut céder, malgré tes vœux,
> Du moins ne me sois plus rebelle ;
> Savoure, en couronnant mes feux,
> Le doux plaisir d'être infidèle.

Thomas sortait de sa poche quelques feuillets : c'est la nouveauté du jour, un événement dans le monde médical, sous le titre de : *L'anti-vaccinateur,* comédie en deux actes et en prose, précédée d'un éloge de Jenner, par Louis Delosme, officier de santé à Avignon. Stupéfiante comédie, où les amoureux roucoulent en se racontant des observations de variole, où le jeune premier, avant de demander la main de sa future, s'enquiert si elle a été vaccinée, et fait à son beau-père rebelle à la vaccine un cours complet sur l'histoire, les avantages et la pratique de l'inoculation. Oh ! le bon Joseph Prudhomme que devait être ce

(1) Pamard fit recevoir Thomas de l'Athénée. Thomas s'y rendit le jour de sa réception : on lui souhaita la bienvenue ; il répondit, raconte le procès-verbal, par un compliment spirituellement original, et ce fut fini. Il fit partie de l'Athénée jusqu'à sa mort (17 septembre 1829), mais ne vint jamais à une seule séance.

Louis Delosme ! Sa pièce est tellement idiote, qu'après un bon dîner cela devait faire rire et digérer que d'en entendre lire et commenter quelques passages.

A son tour, Pamard débitait sa chanson sur *Le nouveau jeu de trictrac,* dont je rapporte seulement le premier couplet, qu'il faut lire en nous rappelant que nous sommes à la fin du XVIII[e] siècle, et que la pudibonderie britannique ne nous a pas encore imposé son hypocrisie, ses cols et ses chapeaux hauts :

LE NOUVEAU JEU DE TRICTRAC

CHANSON.

Galants, je veux vous apprendre,
Sans livre et sans almanach,
Un jeu facile à comprendre,
Un nouveau jeu de trictrac :
Il faut, en suivant la chance,
Mettre les dames en bas,
C'est par là que l'on commence,
Sans quoi l'on ne case pas.

Nos confrères, à cette époque, cultivaient beaucoup la poésie en leurs loisirs, et comme la langue provençale était plus parlée dans la classe aisée qu'elle ne l'est aujourd'hui, ils excellaient dans ce dernier genre. Un simple barbier de village, le citoyen Fornier, de Morières, écrit à Pamard, le 18 mars 1793 : « Notre malade fut saigné hier au soir ; malgré ce secours... la nuit fut laborieuse », et il continue en ces termes :

« Agué la fèbre tres vioulento,
La peu fort seco et fort ardento,
Sei gauto coulour de courau,
E lou cor rede coume un pau,
La testo proun destimbourlado,
La respiracioun geinado,
E lou malau es esta ansin
Jusqu'à quatre ouro dou matin,
Que la susour s'es desplegado
E la naturo soulageado.
Per aqueu mouïen merveious
Lou mau esten men vigourous.
Morphé, plein de coumplesenço,
Ié proudiguè ses bienfasènço
En ié versen den lou cervèu
Sei pavots pu dous que lou mèu
Qu'an calma la testo exaltado.
A ben dourmi la matinado,

Et desempiei qu'a fa un bon soun
Es tranquille comme un peissoun (1). »

Pamard réussissait fort bien dans ces poésies provençales ; nous avons trouvé dans ses papiers ce morceau de lui, composé en 1791, alors qu'il était en voyage à Embrun, je crois :

CONTE PROVENÇAL (2).

Un artisan, nouma Dutour,
Vivié fort à l'aise au vilage,
Mai, ennuya d'un long veuvage,
Fuguè tenta, sus sis viei jour,
De se metre en nouveu meinage
Pèr tasta encaro lei douçour
Dou sacramen dou mariage.
Aquéu proujet n'èro pas sage,
Mai savè touti qu'à tout age
La resoun, suivant soun usage,
S'en vai, quand vei veni l'amour.

La jouino et charmanto Janeto,
Fiho dou meinagié Coumta,
Que demouravo à soun cousta,
Ero tout à fait poulideto.
Lou blound Phebus n'avié pourta
Gis de doumage à sa beuta
En la renden un pou bruneto.

Tout lou vilage ere encanta
E dou pichot air esfrounta,
E dou bon biai de la fiheto.
Sei dous pichot pouli tetoun,

(1) Il eut la fièvre très violente, — la peau fort sèche et brûlante, — les joues rouges comme du corail, — et le corps raide comme un pieu, — la tête divagant, — la respiration gênée. — Le malade est resté dans cet état — jusqu'à quatre heures du matin : — alors la sueur s'est manifestée — et la nature s'est soulagée. — Par ce moyen merveilleux, — le mal étant moins fort, — Morphée, plein de complaisance, — lui a prodigué ses bienfaits, — en lui versant dans le cerveau — ses pavots plus doux que le miel : — ils ont calmé l'exaltation dans la tête. — Il a bien dormi dans la matinée, — et depuis qu'il a fait ce bon sommeil, — il est tranquille comme un poisson.

(2) Un artisan, nommé Dutour, — vivait fort à l'aise au village, — mais ennuyé d'un long veuvage, — il fut tenté, sur ses vieux jours, — de se mettre à nouveau en ménage — pour tâter encore les douceurs — du sacrement de mariage. — Ce projet n'était pas sage, — mais vous savez tous qu'à tout âge, — la raison, suivant son usage, — s'en va, quand elle voit venir l'amour.

La jeune et charmante Jeannette, — fille du paysan Comtat, — qui demeurait à son côté, — était tout à fait joliette. — Le blond Phébus n'avait causé — aucun dommage à sa beauté, — en la rendant un peu brunette.

Tout le village était enchanté — et du petit air effronté, — et de la bonne tournure de la fillette. — Ses deux jolis seins, — dont les mouvements repoussaient — le fichu

Doun lei mouvamen repoussavoun
Lou fichu que lei ten rejoun,
Causavoun de distractioun
Ei garçoun que lis espinchavoun.
A tout moumen noste barboun
Vous la lorgne de la prunello
E sent, en regardant la bello,
L'esguioun d'amour que lou poun.
Enfin, sen faire attentioun
A la disproupourtioun d'age,
Vai vers lou père dou tendroun
E la demande en mariage.
Sieu proun riche, demande ren,
Diguè au pèro de la fiheto,
Dounas-me soucamen Janneto,
Pèr toujou me rendrès counten.

Fort charma de se n'en desfaire
Sen desboursa lou mendre argent,
Meste Coumta balancè gaire ;
Janetoun aguè beu ploura,
De ceda se veguè fourçado,
Et din tres jour, contre soun gra,
Per l'entremise dou cura,
L'affaire fuguè terminado.
La vequi Madame Dutour.
La pichoto èro desoulado,
Car brulave en secret d'amour
Per un garçoun dou vesinage
Que l'amavo forço à soun tour :
Eroun a pou pres dou mēme age.
Jamai couple mieus assourti :
Lisimoun èro, sen menti,
Lou pu beu garçoun dou vilage,
Roubuste, gaillar, ben basti.
D'aqueu funeste mariage
Fuguè vivamen affligea.
L'espoir soulè de se vengea

qui les tient serrés, — causaient des distractions — aux jeunes gens qui les contemplaient. — A tout moment notre barbon — vous la lorgne de la prunelle, — et sent, en regardant la belle, — l'aiguillon de l'amour qui le pique. — Enfin, sans faire attention — à la disproportion de l'âge, — il va vers le père du tendron, — et la demande en mariage. — Je suis assez riche, je ne demande rien, — dit-il au père de la fillette. — Donnez-moi seulement Jeannette, — pour toujours vous me rendrez content.

Très heureux de s'en défaire, — sans débourser le moindre argent, — maître Comtat n'hésita pas. — Jeannette eut beau pleurer, — elle se vit forcée de céder, — et trois jours plus tard, bien malgré elle, — par l'entremise du curé, — l'affaire était terminée. — La voilà Madame Dutour. — La fillette était désolée, — car en secret elle brûlait d'amour — pour un garçon du voisinage — qui lui aussi l'aimait fort. — Ils étaient à peu près du même âge : — jamais couple ne fut mieux assorti. — Sans mentir, Lisimon était — le plus beau garçon du village, — robuste, gaillard, bien bâti. — De ce funeste mariage, — il fut vivement affligé : — l'espoir seul de se venger —

De la perte de sa mestresso
Su lou froun de soun viei rivau,
Diminuavo sa tristesso,
Et ié poudié guari soun mau.
L'entrepresso ei fort espinouso;
Dutour avié l'humour jalouso,
Per l'alarma n'en fouié pou ;
Mesfisen coume un espagnou,
Ni jour, ni nieu, n'èro tranquilo,
Tant redoutave l'acciden,
Coumun à forço hounestei gen.
Perqué tan de souin inutilo?
Au mai tachas de l'evita,
Messieus, au pus leu n'en tasta.
Noste novi s'escartè gaire,
Mai un beu jour, de gran matin,
Part per lou vilage vesin,
Vounte l'appeloun seis affaire.
Lisimoun, qu'en aqueu moumen
Amour rendeguè devinaire,
Pico à la porto douçamen :
Janeto i'ouvre, e lou vesen
Pou pas cacha soun allegresso,
Esprovo la pus douço ivresso,
E s'esvanoui din si bras.
Noste galan, sens s'esfraya,
Embrasso sa belle mestresso
Que reprens seis esprit d'abord,
Et maugra sa vivo tendresso,
Per mettre à couvert sa sagesso,
Vou resista, fai un esfort ;
Mai siegue amour, siegue faiblesso,
Ou ben un marri cop dou sort,
Lisimoun fuguè lou pus fort.

Foudrié, per mieu vous satisfaire,
Vou douna la descriptioun
Dei dous moumen que Janetoun
Passè 'mé soun cher Lisimoun.

de la perte de sa maîtresse, — sur le front de son vieux rival, — diminuait sa tristesse, — et pouvait le guérir de son mal. — L'entreprise était fort épineuse : — Dutour avait l'humeur jalouse, — il fallait peu de chose pour l'alarmer ; — méfiant comme un espagnol, — il n'était tranquille ni jour ni nuit, — tant il redoutait l'accident — commun à bien des honnêtes gens. — Pourquoi tant de soins inutiles ? — Plus vous cherchez à l'éviter, — Messieurs, plus tôt vous l'êtes. — Notre nouveau marié ne quittait pas le logis, — mais un beau jour, de grand matin, — il part pour le village voisin, — où l'appelaient ses affaires. — Lisimon, à ce moment, — l'amour le rendit devin, — frappe doucement à la porte. — Jeannette ouvre, et le voyant, — elle ne peut pas cacher son allégresse, — elle éprouve la plus douce ivresse, — et s'évanouit dans ses bras. — Notre galant, sans s'effrayer, — embrasse sa belle maîtresse, — qui, reprenant ses sens, — et malgré sa vive tendresse, — pour mettre à couvert sa sagesse, — veut résister, fait un effort ; — mais soit amour, soit faiblesse, — soit un mauvais coup du sort, — Lisimon fut le plus fort.

Il faudrait, pour mieux vous satisfaire, — donner la description, — des doux moments que Jeannette — passa avec son cher Lisimon. — Il m'en coûterait trop de le faire,

Mai me coustaié trop à faire,
Et me n'en tirariéu pas ben.
Pareio causo podoun gaire
Se dire coume l'on lei sen.
Plaisi lei pus beu de la vido,
Perqué duras tant pou de tem ?
Perqué la naturo affaiblido
Nous accorde pas lou mouïen
De vous ressenti pu souven ?
Lisimoun, tout vigourous qu'èro
Fuguè fourça de s'arrèsta,
Quand aguè cinq fe repeta
Lou jo que nous meno à Citèro
Au coumble de la voulupta.

Nostei dous amourous, jusqu'aro
A sei transport abandouna,
Soun cependant à jun encaro,
Et douas ouro an deja souna.
L'amour a ben de que nous plaire,
Mai quand a besoun de dina
Trove que n'ei plus bon à faire.
Janetoun din la basso-cour
Chousi ce que i'a de meiour
Per regala soun calignaire.
Se despacho e n'espargno ren ;
Dins un dei cantoun de la cavo
Vai querre d'un vin eicelent
Que lou viei Dutour conservavo
Emé gran souin despièi long tem.
Nosteis aman dou jus d'autouno
Buvon pur e trinquon souven ;
Venus e lou dieu de la touno
Fan merveio quand soun ensen.

A taulo lou tem dure gaire
Quand avès ben bon appetit :
De Janetoun, de soun fringaire,
Lou repas à peno ei fini,
Qu'après ave fa sa journado,
Fatigua de mena soun char,

— et je ne m'en tirerais pas bien. — Pareilles choses ne peuvent guère — s'exprimer telles qu'on les sent. — Plaisirs les plus beaux de la vie, — pourquoi durer si peu ? — pourquoi la nature affaiblie — ne nous accorde pas le moyen — de vous ressentir plus souvent ? — Lisimon, quelque vigoureux qu'il fût, — dut s'arrêter — quand il eut cinq fois répété — le jeu qui nous mène à Cythère, — au comble de la volupté.

Jusques à maintenant, nos deux amoureux, — abandonnés à leurs transports, — sont cependant à jeûn, et deux heures ont déjà sonné. — L'amour a bien de quoi nous plaire, — mais quand on a besoin de dîner, — je trouve qu'il n'est plus bon à faire. — Jeannette dans la basse-cour — choisit ce qu'il y a de meilleur — pour régaler son amoureux. — Elle se dépêche et n'épargne rien ; — dans un coin de la cave — elle va chercher un vin excellent, — que le vieux Dutour conservait — avec grand soin depuis longtemps. — Nos amants, du jus de l'automne — boivent pur et trinquent souvent : — Vénus et le dieu de la tonne — font merveille quand ils sont ensemble.

A table le temps dure peu — quand on a bon appétit. — De Jeannette et de son amoureux — le repas prenait fin, — alors qu'ayant fini sa journée, — fatigué de

Phebus anavo din la mar
Mé Tétis passa la vihado.
Muni d'un eicelent dina,
A sa coumplesento mestresso
Lisimoun anavo douna
Une provo de sa tendresso,
Mai qaucun ven lou destourna
Au coumençamen de l'ouvrage :
Dutour, revengu dou vouïage,
Piquè din lou meme moumen.
— Ai, moun ami, coume faren,
Dis Janetoun toute esmougudo,
Se te vei eici, sieu perdudo.
De mounte pourras t'escapa?
— Moun bel enfant, t'esfraies pas,
Vai vitamen ouvri la porto
Per enfin que soupçonne ren ;
Vou à la cave, fai en sorte
De pas me ié leissa long tem.

— E bonsoir, ma bello Janeto,
Dis lou viei Dutour en intren,
Te sies languide eici souleto,
Mai poudieu pas faire autramen.
Une autro fes, certenamen,
Te leissarai pas, ma femeto.
— Sias ben leu esta de retour ?
— Cresieu de resta mai d'un jour,
Mai cregnieu qu'une longo absenço
Te causesse trop de chagrin.
Ai tant fa, Dieu marci, qu'enfin,
Apres ave fa meis affaire,
Sieu vengu sense m'arresta ;
Mai, à dire la verita,
More de fam, car, per leu faire,
De tout lou jour n'ai ren tasta.
Fai-mé leu soupa, ma Janeto.
Vai rempli lou flasque de vin,
Car vesè que i'a ren dedin,

conduire son char, — Phébus allait dans la mer, — avec Thétis passer la soirée. — Muni d'un excellent dîner, — à sa complaisante maîtresse — Lisimon allait donner — une preuve de sa tendresse ; — mais quelqu'un vint le déranger — au commencement de ce travail. — Dutour, revenu de voyage, — frappe au même instant. — Ah ! mon ami, comment ferons-nous, — dit Jeannette tout émue ; — s'il te voit ici, je suis perdue. — Par où pourras-tu t'échapper ? — Ma belle enfant, ne t'effraie pas ; — va bien vite ouvrir la porte, — pour qu'il ne soupçonne rien. — Je vais à la cave ; fais en sorte, — de ne pas m'y laisser longtemps.

Et bonsoir, ma belle Jeannette, — dit le vieux Dutour en entrant, — tu t'es ennuyée ici seule, — mais je ne pouvais faire autrement. — Une autrefois, certainement, — je ne te laisserai pas, ma petite femme. — Vous avez été bien vite de retour ? — Je croyais rester plus d'un jour, — mais je craignais qu'une longue absence — ne te causât trop de chagrin. — J'ai tant fait, Dieu merci, qu'enfin, — après avoir expédié mes affaires, — je suis revenu sans m'arrêter.—Mais, à dire la vérité, — je meurs de faim, car, pour vite faire, — je n'ai rien mangé de tout le jour. — Fais-moi promptement souper, ma Jeannette. — Va remplir cette bouteille de vin, — car je vois qu'il n'y a

E surtout fugues pas paloto.
Janetoun descend vitamen.
Noste galant, que s'ennuiavo,
D'abord entre sei bras là pren,
E, per proufita dou moumen
Que lou hazard ié proucuravo,
Contro un touneu de la cavo
Pouço Janetoun douçamen.

La pichote inutilamen
Ié dis de demoura tranquille,
Qu'en aut Dutour attend lou vin ;
Lou grivoi vai toujou soun trin,
E ce que dis es inutile.
Dutour pourtant languissié
E cridavo deis escaïé :
Eh ! ben, que fas, ié dis encaro,
Restaras-ti jusqu'à deman ?
— Lou roubinet coulo tant plan,
Respond Janeto douçamen,
E d'un toun que s'entend à peno,
Car l'amour, dins aquéu moumen,
Ié lèvo la voix e l'aleno.
Dutour s'esfraye et crei d'abord
Que sa femo avié mau de cor.
Vou vite descendre à la cavo
Per saupre ce que se passavo;
Mai glisse au premier escaïé
E barrulo jusqu'au darnié.
Lou paure ome piquè de testo,
Soun front ven gros coume lou poun :
Cride au secour, e Janetoun
A lou releva fuguè lesto.
E lou fourtuna Lisimoun
Proufitè de l'oucasioun,
E part sen demanda soun resto.

rien dedans, — et surtout ne sois pas lente. — Jeannette descend aussitôt. — Notre galant, qui s'ennuyait, — d'abord la prend entre ses bras, — et pour profiter du moment — que le hasard lui procure, — contre un tonneau de la cave — il la pousse doucement.

La fillette inutilement — lui dit de rester tranquille, — qu'en haut Dutour attend son vin ; — le galant va toujours son train, — et ce qu'elle dit est inutile. — Dutour cependant perdait patience, — et l'appelait du haut de l'escalier : — Eh ! bien, que fais-tu ? lui dit-il encore, — resteras-tu jusqu'à demain ? — Le robinet coule si lentement, — répond doucement Jeannette, — et d'un ton qui s'entend à peine, — car dans ce moment l'amour — lui coupait la voix et le souffle. — Dutour s'effraye et croit d'abord — que sa femme a eu mal au cœur. — Il veut vite descendre à la cave — pour savoir ce qui s'y passe : — il glisse au premier escalier, — et roule jusqu'au dernier. — Le pauvre homme donna tête première, — et son front devient gros comme le poing. — Il crie au secours, et Jannette, — fut prompte à le relever, — pendant que le fortuné Lisimon — profite de l'occasion — et part sans demander son reste.

Coume l'amour donne d'esprit,
Janetoun, rusado coumaire,
Se mettè davan soun mari
Per enfin que lou calignaire
S'enanesse senso estre vi.
— Moun bon ami, sieu ben chagrino
De ce que vous es arriva,
Mai, tamben perqué descendia ?
Venes, mounten à la cousino,
Su l'endré vounte avè douna
Metren un papié sabouna,
Dounas-mé lou bras. — La couquino
Tachè de prendre un air doulen,
E, per ma fé, reussi ben,
Car lou paure Dutour, counten
Deis attentioun de Janeto
Oublide lou mau qué s'ei fa
Per remercia sa femeto
De seis souin e de sa bounta.

Sachés, vieillars, qu'à la jouinesso
N'inspirares jamai d'amour,
E que, coume au paure Dutour,
Vosti jouine femo ou mestresso
Vou faran jamai de caresso
Que per vous jouga quauque tour.

Envoi dudit conte par l'auteur à son père, en 1791.

Aques conte vous fara rire.
N'avès besoun, lou marrit tem
Rend tout lou mounde mau counten ;
Mai fau ben que tout eiço vire :
Chasque causo au mounde a soun tour,
Lou beu tem ven apres l'ourage,

Comme l'amour donne de l'esprit, — Jeannette, rusée commère, — se mit devant son mari, — pour que son amoureux — disparaisse sans être vu. — Mon bon ami, je suis bien fâchée — de ce qui vous est arrivé. — Mais aussi pourquoi descendre ? — Venez, montons à la cuisine. - Sur l'endroit où vous avez frappé — nous mettrons un morceau de papier savonné. — Donnez-moi le bras. — La coquine — tâche de prendre un air dolent, — et, par ma foi, elle y réussit bien, — car le pauvre Dutour, content — des attentions de Jeannette, — oublie le mal qu'il s'est fait — pour remercier sa petite femme — de ses soins et de sa bonté.

Sachez, vieillards, qu'à la jeunesse — jamais vous n'inspirerez d'amour, — et que, comme au pauvre Dutour, — vos jeunes femmes ou maîtresses, — ne vous feront jamais de caresse — que pour vous jouer quelque tour.

ENVOI.

Ce conte vous fera rire, — vous en avez besoin ; les tristes événements — rendent tout le monde mécontent, — mais il faut bien que tout cela finisse : — en ce monde, chaque chose arrive à son tour, — le beau temps vient après l'orage, — et malgré les revers,

E maugra lei revers, lou sage
N'es jamai de marrido humour.
Se lou conte dou viei Dutour
Pou merita voste suffrage,
Recevès-lou coume lou gage
De moun zèlo e de moun amour,
Es à vous qu'apparten l'ouvrage
Pièique l'autour vous deu lou jour.

VII.

Parmi les intimes de la maison, il en est un autre que nous ne devons pas oublier : c'est Pierre Pomme. Pomme était un modeste médecin d'Arles, qui se fit une réputation européenne par son *Traité des affections vaporeuses*. Sans abandonner complètement sa patrie, il fit de longs séjours à Paris, où la cure de quelques maladies désespérées augmenta encore sa célébrité. Sa méthode par les humectants était directement opposée à celle des irritants, lancée par Brown et alors en honneur. Ses succès à Paris firent naître la jalousie, sans qu'on reconnût sa valeur. Pomme avait acquis, par sa pratique, une fortune considérable ; il se souciait fort peu de l'Académie de médecine : si elle le méconnaissait, il la tenait pour ce qu'elle était, l'ayant vue de près, et ayant pu, avec sa finesse d'esprit, juger de la valeur de ses sommités.

En 1786, Pierre-F.-B. Pamard l'incitant à intriguer pour se faire ouvrir les portes de l'Académie royale de médecine, Pomme lui répondait avec sa bonne franchise : « Ne venez pas me proposer votre fichue Académie, et sachez qu'une académie, quelle qu'elle soit, est une vraie écurie, et l'on y bronche presque toujours ; on y effleure tout sans rien approfondir ; une académie ne fut jamais enfin la trompette d'une vérité médicale et conséquemment d'une vérité utile (1) ».

L'amitié que Pomme avait pour Pierre-François-Bénézet Pamard se reporta sur son fils.

En 1797, le *Traité des affections vaporeuses* avait déjà eu cinq

le sage — n'est jamais de mauvaise humeur. — Si le conte du vieux Dutour — peut mériter vos suffrages, — acceptez-le comme gage — de mon zèle et de mon amour. — C'est à vous qu'en revient le mérite, — puisque l'auteur vous doit le jour.

(1) *Les œuvres de Pierre-François-Bénézet Pamard*, Paris, Masson, 1901, pièces justificatives, lettres de Pomme, p. 366.

éditions : la première en 1763, la seconde en 1765, les trois dernières, celles-ci aux frais du gouvernement, en 1767, 1776, 1782, in 4°. Après la Révolution, plus à son aise pour dire tout ce qu'il pensait des vieux systèmes, Pomme pensait à faire une nouvelle édition : il s'en ouvrit à Antoine-J.-B. Pamard :

Arles, 8 brumaire an VI (29 octobre 1797).

Ne vous impatientez pas, mon cher Pamard, et ne regrettez pas, je vous en prie, mes importunités, parce que je ne puis m'en défendre, attendu que j'ai besoin du fils de mon tendre ami, comme j'avais besoin autrefois de son père. J'habite une ville dépourvue de tout, tandis que la vôtre présente les plus grandes ressources ; c'est un imprimeur que je cherche pour lui livrer une sixième édition de mon *Traité des maladies nerveuses*, avec augmentations et corrections ; car à 70 ans on ne s'avise pas de reprendre la plume. Je vous annonce dans cette dernière édition des choses neuves et piquantes que je n'avais jamais osé dire sous le règne des médecins despotes, et toutes ces nouveautés rendront cette édition très intéressante. C'es ainsi que vous pouvez vous expliquer avec celui de vos imprimeurs à qui vous donnerez la préférence. Ma dernière édition du Louvre, faite en 1782, est un in-quarto, comme vous sçavez : je laisse à l'imprimeur la liberté d'en faire trois petits volumes in-12. Si nous nous arrangeons ensemble, je ferai quelques voyages à Avignon où j'ai un parent et une parente qui ne me refuseront pas un asile (Pentanier, notaire). pour veiller à cette impression. Tel est mon plan, et, à son défaut, j'irai à Paris pour le même objet, ce dont je voudrais me dispenser, si cela est possible. D'après cette instruction, voyez, parlez et agissez. J'attends réponse et vous embrasse de tout mon cœur.

P. Pomme.

Pamard lui répondit le 7 novembre :

« Je croyais ne rencontrer aucune difficulté, mais les imprimeurs ne calculent pas comme les artistes.... J'ai parlé à tous ceux d'ici qui sont capables de remplir votre objet, tous ont tenu le même langage. Ils ont présumé, par la lecture de votre lettre, que vous vouliez vendre votre ouvrage, et ils ne veulent point l'acheter ; ils allèguent, en outre les circonstances actuelles, la difficulté qu'ils peuvent trouver à placer un traité particulier qui ne peut être à l'usage de tout le monde ; ils m'ont opposé beaucoup d'autres motifs de refus. Tous le feraient volontiers à vos frais ; un autre, nommé Seguin, en faveur de qui j'inclinerais, le ferait peut-être à moitié frais : sa manière d'imprimer est fort soigneuse, les caractères qu'il emploie sont jolis, neufs, nets, j'en ai été surpris moi-même dans les choses communes. »

Cette édition ne fut point faite à Avignon, elle parut à Paris en 1799 ; en effet, nous trouvons, du 15 août 1799, une lettre où Pamard écrit à Pomme :

« Quoique vous ne m'eussiez plus parlé du projet de faire imprimer votre ouvrage, j'imaginais bien que vous n'y aviez pas renoncé : l'envoi que vous venez de m'en faire justifie l'idée que j'avais d'avance de ce qu'il pourrait être, écrit aujourd'hui Je vous félicite d'avoir enfin été libre de tout dire, vous avez usé de cette permis sion avec tout l'avantage possible.... L'*in dono auctoris amicissimi* mérite bien aussi de ma part une mention honorable : vous ne sauriez croire à quel point j'en suis flatté. »

La dernière édition parut en 1803-1804 (3 vol. in-8°, traduits en allemand et en italien). Mais Pomme vécut encore de longs jours : il ne mourut qu'en 1812, âgé de 84 ou 85 ans, si nous en croyons ses lettres, et de 77 seulement, si nous nous en rapportons à ses biographies (1).

En 1803, il écrivait encore à Pamard cette curieuse lettre :

Paris, 25 messidor an XI (14 juillet 1803).

Je reçus votre charmante lettre à Paris, où je viens d'être appelé par M[me] de Boufflers et pour M. son fils, seul rejeton de cette famille illustre. A peine suis-je arrivé que je suis visité par un jeune homme aimable et très instruit : c'est un neveu de M. Calvet (2), accompagné d'un autre qui me connaissait déjà et que je connaissais à mon tour. Ces deux étudiants en médecine m'apprennent que mon système ne révolte plus tant les médecins ni les professeurs, et qu'il est à l'ordre du jour, tandis qu'à Montpellier il est rejeté et blasphémé par Baumes, que je me charge d'écraser s'il s'avise de parler de moi encore une fois, car il n'y a rien de plus séduisant que de faire la leçon à un professeur de Montpellier qui s'avise de mettre la médecine en musique, je veux dire dans la clef d'un *gérasol chronique*. Mais qu'il soit ce qu'il voudra, pourvu, toutefois, qu'il ne s'avise pas de m'insulter dans ses feuilles. Je suis curieux de sçavoir si notre Lycée et notre association médicale aura applaudi à mon zèle ou s'il l'aura blâmé. Vous m'avez dit en deux mots dans votre charmante lettre, je le devine, mais je me tais. C'est ce silence que j'avais tant recommandé à votre père sans pouvoir obtenir de lui cette privation. Je vous loue donc, mon cher enfant, de le garder, car vous ne convertiriez personne et vous augmenteriez le nombre de vos ennemis : laissez-moi seul faire cette grande besogne. Je me regarde comme un de ces enfants perdus que l'on envoie à l'assaut et qui en revient toujours sans blessure mortelle, car finalement j'ai 75 ans et je me porte bien. Mon petit opuscule sur l'abus du quinquina (3) certifie à l'univers que j'ai encore toute ma tête et que je ne suis pas mort, et le voyage que je viens de faire atteste à son tour que j'ai encore mes jambes en toute vigueur. S'il faut en croire aux deux jeunes gens que j'ai vus hier, je puis me présenter sans crainte à l'Académie des sciences et à la Société de médecine où ils prétendent que je serai bien reçu, et pour m'encourager à faire cette démarche, ils me citent le docteur Pinel qui, à mon exemple, vient de se déchaîner vigoureusement contre la pharmacie ; ils m'ont ajouté qu'ils m'annonceraient, et m'ont certifié le succès complet. Allons ! courage, faut-il bien faire ce nouvel essai ? Mais ce qui vous surprendra, sans doute, c'est que le vrai motif d'une réception aussi inattendue, c'est qu'une rivalité établie entre la Faculté de Paris et celle de Montpellier en font tous les frais : que cela est drôle ! La passion fut toujours le mobile des gens de lettres : à quelque chose malheur est bon. Je me résume, et c'est pour vous prier de me dire avec franchise comment mon opuscule a été pris, et qu'est-ce qu'on en a pensé, soit au Lycée, soit à la Société de

(1) La *Biographie générale* de Firmin Didot, t. 40, p. 691, copiée d'ailleurs par le *Biographisches Lexicon der herv. Aerzte,* de Gurlt et Hirsch, Wien, 1886, t. 4, p. 605, font naître Pomme en 1735 : il y a là une erreur, et d'après ces deux lettres, nous voyons qu'il naquit vers 1727 ou 1728.

(2) Calvet ?.... neveu d'Esprit Calvet. Né en 1783, il mourut en 1806.

(3) *Mémoires et observations critiques sur l'abus du quinquina.* Arles, 1803, in-8°.

médecine, dont M. Voulonne est président? Mon adresse est chez M. de Boufflers, rue Villa-Levêque, maison Surgères, n° 1292. Je vous embrasse.

P. POMME, *médecin.*

N'oubliez pas La Brousse (1), tout jacobin qu'il est, et ne vous mêlez plus du mariage de sa fille ! Ces messieurs ne se mésallient jamais !

Ce Baumes, que Pomme voue aux gémonies, était un ancien médecin de Nimes nommé professeur à Montpellier (1777-1828). Ce fut un ami de J.-B.-Antoine Pamard. Toutes les fois qu'il se croyait gravement atteint, Pamard mandait Baumes à son chevet. En 1816 il y eut même un projet de mariage entre le fils de Baumes et la fille de Pamard (2). La non réalisation de ce projet ne rompit pas leurs relations, et en 1825, Baumes, souffrant d'une kératite, s'adressait à son ami Pamard :

Montpellier, 23 juillet 1825.

Lors de votre dernier passage à Montpellier, vous me témoignâtes un intérêt auquel je fus très sensible. Vous y joignîtes des conseils pour le mauvais ulcère que je porte au-dessus de l'œil droit. J'ai encore présent à l'esprit que vous me proposâtes : 1° un mélange à parties égales d'acétate de plomb liquide et d'acide citrique pour en toucher la surface ulcérique ; 2° un cérat chargé de ciguë en poudre avec addition d'acétate de plomb solide, 3° et pour l'usage interne, l'extrait de ciguë en pilule, et la pommade antipsorique formulée dans la pharmacopée de Londres. Diverses occupations m'ont fait suspendre l'exécution de ce plan thérapeutique. Hier, je voulus le mettre en œuvre ; l'ulcère fut couvert d'une couche du premier topique : il en résulta une très faible chaleur et une aussi faible tension dans le tissu ulcéré, sur-

(1) La Brousse Joseph, médecin d'Aramon, admis comme membre associé de l'Académie de Vaucluse, le 11 frimaire an XII (3 décembre 1803). Il avait été immatriculé à la Faculté d'Avignon en octobre 1750.

Il est l'auteur des ouvrages suivants :

1. *Quelle est la meilleure manière de cultiver l'olivier et de le préserver des insectes qui s'attachent à l'arbre et aux fruits.* Marseille, 1772, in-8°.

2. *Essai d'observations sur la phtisie, la fièvre lente, les ulcères, etc., guéris par un nouveau remède.* Avignon, 1769, 24 pages in-12.

3. *Nouvelle découverte sur la phtisie et sur toutes les fièvres causées par une suppuration interne, notamment sur les ulcères aux reins et à la vessie, etc., le tout suivi d'un essai sur la médecine et l'abus des remèdes employés dans nos maladies, etc.* Avignon, 1803, in-8°.

Il aurait aussi composé :

4. Un ouvrage intitulé : *La Callipédie*, 1808.

5. Un volume *de médecine (?)* intitulé : *Mélanges.*

6. *Mémoire sur la prétendue stérilité des femmes,* lu à l'Athénée de Vaucluse, le 31 décembre 1803.

7. *La taille des arbres,* mémoire lu à l'Athénée de Vaucluse, le 19 mai 1804.

8. *État présent de la médecine en France.* Avignon (?)

(2) Baumes écrivait alors à Pamard : « ...Vous avez une aimable fille, et je viens vous demander la permission de me rendre auprès de vous pour obtenir sa main pour mon fils. Il a 28 ans, ses mœurs sont pures, il a un état honnête, et par contrat de mariage je lui assure de ma part une fortune réelle de cent quarante mille francs. » Lettre du 17 octobre 1816.

tout dans ses bords inférieurs. Je n'ai pas sçu comment vous entendiez la suite de son usage. Faut-il y avoir recours tous les jours une ou plusieurs fois? Quand faudra-t-il s'arrêter?... Telles sont les questions que j'ai cru devoir vous faire sur le point fondamental de votre traitement, le restant étant suffisamment déterminé. J'attendrai votre réponse pour continuer. Je me flatte, etc.

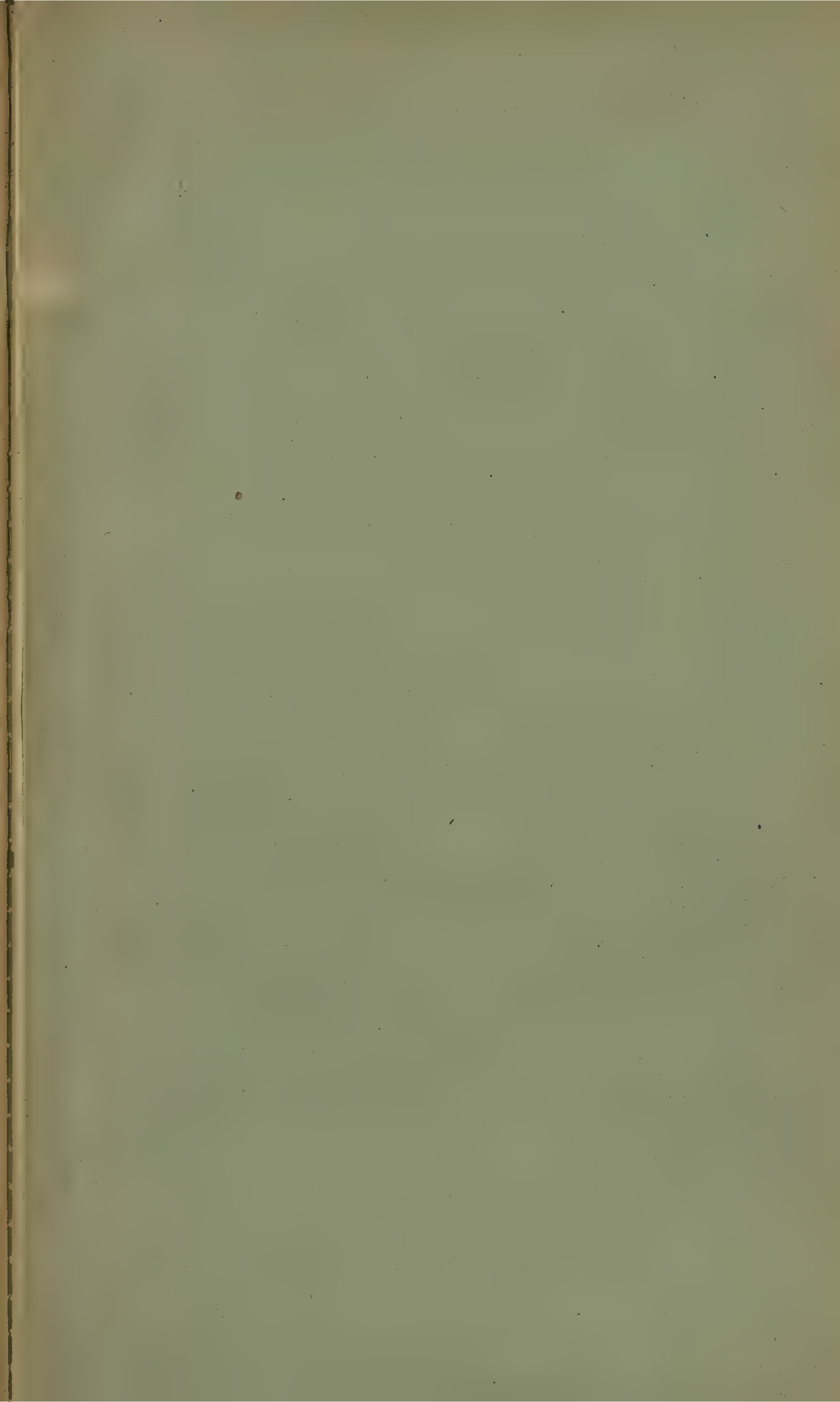
BAUMES.

VIII.

S'ils avaient cru trouver en l'Athénée de Vaucluse un lieu de réunion et un centre d'études, les médecins furent déçus dans leurs espérances. Outre que le nombre des adeptes était restreint, les séances de l'Athénée n'étaient pas d'une régularité rigoureuse: bien des fois elles n'eurent pas lieu, faute de membres, si nous en croyons cette lettre du 2 juillet 1802, que Pamard écrivait à son président, M. Fortia d'Urban, alors à Paris:

« ...Revenez bientôt, vous nous manquez de toutes les manières. Je ne réponds pas de notre Athénée si vous ne venez lui rendre son plus ferme soutien: *In te omnis domus inclinata recumbit.* Trois fois nous nous sommes trouvés en si petit nombre que nous n'avons pas pu avoir de séance. Nous n'en aurions peut-être plus eu jusqu'à votre retour, si l'amour-propre et la curiosité n'avaient rassemblé la majeure partie de nos membres à l'occasion de Mme Viot, que nous avons possédée pendant quelques jours. »

En outre, les médecins ne pouvaient ennuyer les divers membres de l'Académie de leurs observations et de leurs discussions trop scientifiques. Aussi, tandis qu'ils continuaient à faire partie de l'Académie en tant que centre littéraire, lui communiquant ceux de leurs travaux qui n'avaient pas un caractère trop médical, la Topographie d'Avignon, les comptes rendus sur la vaccine, dès 1802 ils fondèrent à côté une réunion exclusivement médicale qui prit le nom de *Société de médecine d'Avignon*, avec Voulonne comme président, et Guérin comme secrétaire perpétuel. Cette nouvelle Société rallia la presque totalité des médecins avignonais. Elle eut le même sort que l'Athénée: après de brillants débuts, elle végéta tristement et finit par s'éteindre. Heureusement qu'en cette fertile terre d'Avignon, les sociétés littéraires et scientifiques sont comme le phénix, elles ont la prérogative de renaître de leurs cendres.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les manifestations oculaires de l'hystérie. Paris, Alcan, 1892, in-8°, avec planches en couleur.

Traité de l'œil artificiel. Paris, Maloine, 1895, in-12, avec figures dans le texte.

Traité d'électrothérapie oculaire. Paris, Maloine, 1896, in-12, avec figures.

(En collaboration avec A. Pamard.) *Les œuvres de P.-F.-B. Pamard, chirurgien oculiste (1728-1793), éditées pour la première fois d'après ses manuscrits.* Paris, Masson, 1900, in-8°, avec 7 planches en phototypie.

(En collaboration avec C. Laborde et H. Teulié.). *Le compendil de Bienvenu de Jérusalem pour la douleur et maladie des yeux.* Édition française, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (XVe siècle), suivi de la version provençale d'après le manuscrit de la Biblioihèque de Bâle (XIIIe siècle). Paris, Maloine, 1901, in-8°, avec 2 planches en phototypie

Histoire des lunettes. Paris, Maloine, 1901, in-8°, avec figur 6 planches en phototypie.

Congregatio, sive liber de oculis quem compilavit Alcoati (115 publié pour la première fois d'après les manuscrits des Bibli thèques de Metz et d'Erfurt, avec introduction sur l'histoire des oculistes arabes. *(Pour paraître en 1902.)*

